

LE

# FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

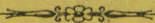
---

**A V R I L**

---

SOMMAIRE

LE FRATRICIDE ( <i>Suite</i> ).....	Le Vicomte Walsh.
BIOGRAPHIE DE F. X. GARNEAU.....	L'abbé H. R. Casgrain.
CHRONIQUE.....	E. Gérin.



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

## XIV

## APPRÊTS DU JUGEMENT.

Armelle avait été conduite de sa chambre à la prison du château, car alors, comme encore aujourd'hui, il fallait priver de sa liberté celui ou celle qui était accusé d'avoir commis un crime ou envers Dieu ou envers les hommes. Voilà la misère de la justice humaine : n'ayant pas le flambeau divin, elle est réduite à chercher dans les ténèbres, et pour atteindre le coupable, elle est souvent obligée d'étendre sa main de fer sur l'innocent.

Au siècle où vivait Armelle, on croyait avec simplicité à tout ce que la religion enseigne ; or, la foi ne nous commande-t-elle pas de croire que si Dieu veut le salut des hommes, il a aussi permis au démon de les tenter pour les détourner des voies du ciel ? Les saintes Écritures ne nous montrent-elles pas l'ennemi du genre humain rôdant comme un lion affamé, cherchant des victimes pour les dévorer ? Dans sa mission sur la terre ne voyons-nous pas le fils de Dieu guérir des possédés du démon ? Ne lisons-nous pas dans nos rituels des prières pour exorciser ? Donc, sans déraison et sans superstition, on a pu croire que des êtres pervers, ou pour de l'or, ou pour de la puissance, faisaient des pactes impies avec l'ange de l'abîme, et les pactes sacrilèges étaient punis de la peine du feu.

C'était le supplice qui attendait Armelle, et le peuple se demandait déjà où l'on élèverait le bûcher.

Mais Gilles de Bretagne et les hommes de sa haute

justice, ses juges, son procureur et son sénéchal, procédaient avec une sage lenteur. Le jour du jugement public était fixé; la salle où l'on avait vu naguère les fêtes des hommages et redevances, cette salle où la damoiselle de Beaumanoir, brillante de parure, de grâce et de beauté, avait dansé avec le prince, cette salle venait d'être transformée en un sombre tribunal. Des tentures noires avec des croix rouges recouvraient les murs et voilaient les tableaux qui y étaient appendus entre des trophées d'armes. Sous ces draperies lugubres avait disparu le tableau du combat des Trente, où le chevalier de Beaumanoir était représenté renversé sur la poussière au milieu d'épées et de lances brisées, haletant sous son armure et buvant son sang pour se désaltérer. En voilant cette noble image, on semblait avoir voulu cacher au vaillant chevalier la fille qui portait son nom, et qui allait paraître flétrie et déshonorée.

Une seule chose apparaissait sur les tentures lugubres, c'était un grand crucifix placé au-dessus du tribunal.

Pour celui qui va être jugé par les hommes, c'est une assurance que cette présence du Christ. S'il est innocent, le juge incorruptible qui lit dans les cœurs verra son innocence; s'il est coupable et qu'il se repente, le juge miséricordieux verra son repentir et lui pardonnera.

Fidèles aux instructions que leur avait laissées Arthur de Montauban, lors de son départ de Chantocé, Jean Hingant, Olivier de Méel, Pierre la Rose et Ivonnet Bouger, n'avaient cessé d'épier et de saisir toutes les occasions de faire sentir à Gilles de Bretagne combien sa position était changée, combien son pouvoir était circonscrit. Voyant qu'Armelle de Beaumanoir

allait être jugée par la justice du prince, ils avaient laissé faire les préparatifs du jugement solennel, mais en secret il s'étaient empressés d'avertir l'évêque d'Angers, qu'une fille sacrilège, accusée de sorcellerie, allait comparaître devant des juges laïques ; que l'amener devant un tel tribunal c'était attenter aux droits ecclésiastiques et fruster la justice épiscopale.

L'évêque, jaloux de conserver tous ses pouvoirs, profita de l'avis, et le jour même où Armelle devait être amenée devant la justice du seigneur de Chantocé, alors que la salle était déjà remplie par tous les habitants du château, et par la foule du peuple. . . . le son de plusieurs trompettes retentit subitement sur le pont-lévis ; c'étaient les émissaires de l'évêque d'Angers et son vidame. Introduit auprès du prince, un moine de Saint-Aubin expliqua le but de sa mission ; il commençait à énumérer tous les droits de son évêque. . . . Gilles de Bretagne l'interrompt en disant avec fermeté et dignité :

—Révérend père, je ne conteste pas les droits de votre seigneur ; quand il s'agit de punir je cède même facilement les miens.

Ayant prononcé ces paroles, le prince breton ordonna de livrer Armelle de Beaumanoir à ses juges, et d'un geste noble et fier congédia les émissaires angevins.

Par ses ordres une litière fut préparée pour la malheureuse accusée, et quand on la vit pâle, échevelée, silencieuse, se courber sous la porte abaissée du cachot, il y avait tant de douleur et de résignation en elle, que le peuple qui voulait crier malédiction ne ressentit que de la pitié. Il voulait maudire, il ne put que plaindre ;

l'homme n'est maître de rien, pas même de son propre cœur.

## XV

## CHARITÉ ET JUSTICE.

Le jour où Armelle quitta Chantocé, Thomas Connecte, dont nous avons parlé dans un des précédents chapitres, faisait son entrée dans la vieille capitale de l'Anjou. Une population immense était sortie de la noire enceinte de la ville pour se porter au-devant du plus célèbre prédicateur de son temps. Une partie du clergé, de nobles chevaliers, de hauts et puissants seigneurs allaient à sa rencontre ; des gentilshommes tenaient le frein du mulet qu'il devait monter ; sur les places, en face des églises, des échafauds tendus de tapisseries précieuses, étaient dressés pour qu'il y pût prêcher et officier en plein air, car il n'y avait point de cathédrale assez vaste pour contenir la foule qui accourait l'entendre. Son éloquence tonnait surtout contre le luxe de la toilette des femmes ; aussi celles qui assistaient à ses sermons avaient grand soin d'y venir modestement vêtues. Devant lui elles n'auraient osé paraître avec ces hautes et ridicules coiffures, nommées *hennins* et dont le vieux chroniqueur d'Argentré dit : *Quelque guerre et tempête qu'il y eût en France alors, les dames et damoiselles fesoient de grands excès en estats, et portoient des cornes merveilleusement hautes et larges, ayant de chacun costé deux grandes oreilles si larges que quand elles vouloient passer par un huis il leur failloit entrer de costé et se baisser.*

C'était surtout contre ces bizarres et ridicules parures que le zèle du missionnaire se déployait davantage, et il avait fini par vaincre cette mode dispendieuse. A ces sermons il y avait de coutume quinze à seize mille personnes. Les femmes et les hommes étaient séparés par des cordes tendues, qui formaient barrière. Chacune de ses paroles était religieusement recueillie, et quand il parlait toute la ville devenait pour ainsi dire muette. Les marteaux des ouvriers, le son des cloches, le bruit des chariots, ne se faisaient plus entendre. Cet auguste et solennel silence régnait déjà sur la place de la Trinité à Angers, quand on entendit tout à coup les pas de plusieurs chevaux retentir sur le pavé. Le religieux n'avait pas encore prononcé le texte de son discours, et le bruit augmentant, le peuple se retourna et vit une litière entourée de plusieurs hommes d'armes et des émissaires de l'évêque . . . . C'était Armelle de Beaumanoir.

La foule sut bientôt pourquoi elle était amenée devant les juges ecclésiastiques : *C'est une sorcière ! c'est une sorcière !* cria-t-on de toutes parts. Et les pensées chrétiennes s'évanouissent, et ce ne sont plus des prières et des cantiques qui s'élèvent vers le ciel, mais des cris de sang : *Au feu ! au feu ! au bûcher, la sorcière !* entend-on proférer de tous côtés par cette foule en rumeur, et toujours avide de sanglants spectacles.

Le religieux ne cherche point à retenir ceux qui s'étaient rassemblés pour l'entendre. Le torrent s'écoule, entoure et devance la litière d'Armelle. La place de la Trinité reste vide, et le bruit meurt peu à peu dans l'éloignement. Alors l'orateur célèbre descend de sa tribune élevée et demande la cause de tant d'agitation.

On lui répond :

Qu'une jeune damoiselle d'honneur de la princesse de Bretagne, nommée Armelle de Beaumanoir, est accusée de sorcellerie, et qu'elle est amenée devant le tribunal de l'évêque.

Il ne lui en faut pas davantage, ce nom d'Armelle de Beaumanoir le frappe ; il se souvient qu'il a vu cette jeune fille à son passage à Chantocé ; qu'alors elle était malade, et qu'elle avait voulu se confesser à lui... Soudain une pensée d'en haut lui vient, un rayon de charité éclaire son cœur...

Un cheval ! s'écrie-t-il avec force, un cheval ! il n'y a pas un moment à perdre, je veux partir à l'instant même ; je donnerai tout pour avoir un cheval.

En voyant la monture qu'on venait de lui trouver, Thomas Connecte dit : C'est bien, mes enfants, c'est bien ; priez pour celle qui est accusée, ne jugez pas, vous ne serez pas jugés. Les hommes se trompent souvent dans leurs jugements, ils ne se trompent jamais quand ils crient miséricorde ! Faites votre devoir, priez et ne condamnez pas ; moi je ferai le mien.

Et parlant ainsi, les yeux brillants, le visage animé, le moine avait relevé sa longue robe de laine ; et s'étant élancé sur son cheval, il partit au galop sur le chemin d'Angers à Nantes.

Le peuple ne pensait déjà plus au prédicateur célèbre au-devant duquel il s'était porté le matin même avec tant d'empressement, et ne s'enquérissait pas de ce qu'il était devenu ; seulement quelques bonnes âmes se tenant à l'écart, se demandaient entre elles pourquoi le saint orateur, abandonnant tout à coup ses projets de prédication, était parti si précipitamment d'Angers.

Autour du palais de l'évêque, sur la place de Saint-Maurice, l'agitation était grande ; on courait, on se poussait, on se heurtait ; des femmes, quelques-unes avec leurs petits enfants dans leurs bras, étaient les plus empressées, les plus hardies dans cette foule qui ressemblait à une mer en courroux, et que tous les efforts des hommes d'armes à cheval ne pouvaient maîtriser. Et pourquoi tout cet empressement ? hélas ! pour voir souffrir, pour approcher de la litière, et en voir descendre la malheureuse qui allait peut-être monter au bûcher des sacrilèges. Et dans quel lieu se passe cette cruelle scène ? A l'entour d'une église, sous les bras d'une grande croix, aux pieds du Dieu qui pardonne.

Honte à ceux qui aiment à voir souffrir ! honte à ceux qui cherchent du plaisir dans la douleur d'autrui ! disait un vieillard donnant le bras à une femme âgée vêtue de noir. C'étaient Humfroy et Marguerite, qui avaient été assignés comme témoins, et qui venaient d'arriver à Angers avec madame Ursule de Goyon et plusieurs chevaliers, écuyers, soldats et habitants de Chantocé. Cherchant à se sauver de la foule, les deux vieux serviteurs s'étaient réfugiés sous le porche gothique de la cathédrale, et de là voyaient toute l'agitation de la populace.

—Ah ! s'écria Marguerite, que l'on est méchant et cruel ici ! En Bretagne, verrait-on tant de joie pour tant de malheur ?

—Hélas ! bonne dame, répliqua le majordome, les hommes se ressemblent partout ; j'ai vu aussi dans notre pays un grand oubli du malheur auprès de beaucoup d'infortune, un grand empressement autour des criminels.



—Je le crois bien ; chez nous, c'est pour les secourir et les consoler que la foule se porte sur les pas des prisonniers... Dans ces occasions-là, les pauvres même ne se trouvent plus à plaindre, car ils donnent leur denier et leur morceau de pain à de plus malheureux qu'eux mêmes. Devant celui qui n'a plus sa liberté, il n'y a pas de cœur en Bretagne qui ne s'attendrisse, pas de bourse qui ne s'ouvre pour *la quête du prisonnier* !... Mais ici, voyez ces femmes ; comme leurs traits sont animés, comme leurs yeux brillent au milieu de leurs cheveux en désordre !... Hélas ! que leur a fait la pauvre Armelle pour que son malheur leur fasse tant de joie ?

—Mais, dame Marguerite, pensez donc au crime abominable dont elle est accusée, et ne voyez pas que de la cruauté dans cette foule ; une sainte indignation anime sans doute une partie de ce peuple ; beaucoup de ces chrétiens veulent que le nom de Dieu soit vengé.

—Ah ! Humfroy, Humfroy, allez-vous donc aussi accuser cette malheureuse enfant ? Tenez, croyez-moi cette église est ouverte, entrons-y et demandons à Dieu ses lumières.

Humfroy y consentit, et tous les deux entrèrent dans la cathédrale. Dans une autre circonstance, Humfroy, qui avait voyagé dans diverses contrées, aurait peut-être admiré l'intérieur de Saint-Maurice, son magnifique autel et sa voute large et hardie ; mais il était trop préoccupé. Quant à Marguerite, elle était décidée à ne rien trouver de bien hors de son pays. Hors de Bretagne, elle ne regardait rien, elle aurait craint de voir en beau quelque chose qui ne fût pas breton.

Une vingtaine de personnes, la plupart des femmes, étaient dispersées çà et là dans la vaste étendue de l'église à demi éclairée, et priaient dévotement devant différents autels. Le bruit du dehors s'élevant de temps en temps parvenait comme un vague murmure dans l'intérieur du temple ; mais de là, on l'entendait semblable au bruit lointain des flots ; on se sentait au port et l'on n'avait plus peur de la tempête. Marguerite et Hunfroy allèrent s'agenouiller devant l'image de la bonne Vierge, et tous deux prièrent pour Armelle.

Quand le soir fut plus avancé, ils retournèrent à l'hôtellerie de *l'Écu de Bretagne*, où madame de Goyon et les autres témoins venus de Chantocé étaient descendus, à deux cents pas hors des murs de la ville.

La nuit fut longue et sans sommeil pour la plupart de ceux qui étaient appelés à déposer le lendemain. Quand les paroles que l'on va prononcer peuvent donner la mort ou la vie, il faudrait être plus que froid pour trouver du repos. Madame Ursule passa toute la nuit en prières et larmes.

Enfin l'heure du jugement sonna.

Le saint tribunal tenait ses séances dans une salle du palais attenant à la cathédrale. Selon la coutume du temps, tous les juges avaient jeuné, s'étaient confessés et avaient communié avant de venir siéger au-dessous de Dieu, mais au-dessus de tous les hommes. Là, sous l'œil même de la Divinité, hors du souffle des passions, ils ne devaient consulter que la loi et leur conscience. La place de l'accusé était au milieu du demi-cintre formé par des stalles ; à droite, était le prêtre qui devait défendre Armelle.

On entendit un bruit de chaînes et les pas retentissants des soldats : elle parut.

Oh ! qui pourrait redire le silence qui se fit alors dans l'assemblée ! Par un mouvement électrique, la foule qui remplit la vaste salle se penche en avant pour voir l'accusée ; tous les yeux n'ont qu'un regard, tous les cœurs qu'un sentiment, c'est la pitié.

On se reproche de ne pas se sentir indigné à sa vue ; on se rappelle le crime dont on la dit coupable ; on veut s'endurcir, et la compassion seule se trouve au fond de toutes les âmes.

Où sont ces voix qui hier encore criaient *la mort ! la mort !* Aujourd'hui elles sont muettes, et s'il leur était permis de rompre le silence, elles ne diraient que *miséricorde ! miséricorde !*

Et qui a pu opérer ce changement si subit ? Armelle a-t-elle usé de ce pouvoir magique dont elle est accusée ? A-t-elle jeté un *charme* sur cette multitude ?

Oui, un *charme* a été jeté sur cette multitude ; Armelle a fait sentir sur elle le pouvoir de la magie.... de la magie sacrée du malheur, unie à la jeunesse et à la beauté.

Vêtue d'une longue robe de laine noire, enveloppée d'un voile de crêpe, elle avance lentement ; son visage n'est point caché ; une de ses mains est posée sur son cœur pour en contenir les battements précipités par la frayeur et l'émotion, son autre main relève et supporte la lourde chaîne rivée autour de ses beaux bras.

Pour se rendre à sa place en face du tribunal, elle passa devant le peuple rassemblé ; son regard alors sembla dire : *Plaignez-moi*. Mais quand elle leva ses grands yeux bleus vers le crucifix, il y avait plus d'assurance dans son regard que lorsqu'elle l'avait adres-

sé aux hommes. A Dieu, elle semblait dire : *Jugez-moi.*

Armelle était jeune, mais elle savait déjà qu'il vaut mieux être jugé par la vérité que par les passions.

Arrivée près de la sellette de l'ignominie, la fille des Beaumanoir ne put s'empêcher de faire un pas en arrière ; elle baissa la tête, et laissant tomber ses deux bras, le bruit de ses chaînes retentit dans toute la vaste salle. . .

Ce bruit fut le seul, tout le reste était silence. Une voix s'éleva : c'était celle du juge.

— Accusée, quels sont vos noms ?

— Marie-Armelle de Beaumanoir. Ces mots prononcés d'une voix tremblante et douce, furent entendus et par le tribunal et par la foule.

— Votre âge ?

— Vingt ans.

— Depuis que vous avez quitté le sire et la dame de Beaumanoir vos père et mère, où habitiez-vous ?

— A Nantes et à Chantocé, près de très-haute et très-puissante dame Françoise de Dinan, princesse de Bretagne.

— En quelle qualité ?

— En qualité de damoiselle d'honneur.

— Lorsque vous entrâtes chez la princesse de Bretagne, comme damoiselle d'honneur, ne prîtes-vous aucun engagement, sous la foi du serment ?

— Oui, répondit Armelle d'une voix plus tremblante.

— Cet engagement sacré, quel était-il ?

— De vivre sous son obéissance, de la regarder comme ma mère et ma souveraine maîtresse.

—N'aviez-vous pas juré de ne jamais rien entreprendre, de ne jamais recevoir l'hommage d'aucun chevalier, sans la prévenir ou la consulter ?

—J'avais juré de la regarder comme ma mère.....

—Avez-vous gardé ce serment ?

Armelle ne répondit pas.

—Avez-vous tenu ce serment ? répéta le juge en élevant la voix.

Armelle se tut encore.

—Vous êtes bien jeune, ajouta le vieillard qui interrogeait l'accusée, connaissez-vous toute la sainteté des serments ?

—Oh ! oui... Dès l'enfance, on apprend aux Bretons que Dieu reçoit et inscrit les serments que l'on fait, et qu'il y a déshonneur à y manquer.

—Et cependant vous avez manqué aux vôtres.

—Oui.

—Vous l'avouez.

—Oui.

—Vous en repentez-vous ?

—Non. .... A ce mot, prononcé d'une voix assez ferme par l'accusée, on entendit un murmure sourd s'élever dans la salle.

Le juge reprit : Vous avouez qu'il y a déshonneur à manquer à son serment, et vous dites que vous ne vous repentez pas... Armelle, recueillez vos esprits, et dites-moi ce qui vous a fait oublier une promesse sacrée.

L'accusée garda le silence.

—Pendant votre séjour à Chantocé, n'êtes-vous pas sortie plusieurs fois, la nuit, de l'enceinte du château ?

—Oui, je sortais toutes les nuits.

—Cependant les portes étaient fermées, les ponts levés, les herses baissées ; quels moyens aviez-vous de sortir ?

—Je ne puis les révéler... En entendant ces paroles, le peuple commença à parler bas et à dire : Il n'en faut plus douter ; malgré son air d'innocence, elle a fait un pacte avec le démon : c'est lui qui la transportait dans les airs et qui la menait au sabbat.

Le juge continua, et son ton devint plus sévère : Ainsi vous osez dire que vous sortiez toutes les nuits, vous l'avouez, et vous ne rougissez pas ! Ah ! pour vous conduire ainsi, il fallait cependant que vous eussiez perdu non-seulement le souvenir de vos promesses et de vos obligations envers la princesse, mais il vous fallait encore avoir renoncé à toute pudeur... Armelle, au nom du Dieu vivant, répondez-moi, qui vous faisait transgresser ainsi tous vos devoirs ?

—Mes devoirs ! et qu'est-ce qui vous prouve que je ne les remplissais pas, répondit Armelle d'une voix assurée.

—Malheureuse, vous demandez ce qui prouve votre déshonneur ? tout vous accuse.

—Si tout m'accuse, Dieu me juge ; c'est à lui que j'en appelle.

—La femme qui renonce à la pudeur renonce à Dieu ; ne l'invoquez plus si vous ne vous repentez pas.

—Révérend juge, défendez-moi, si vous le voulez, de croire à la justice des hommes, retirez-moi leur appui... mais laissez-moi celui de Dieu ; cet appui appar-

tient à ceux qui souffrent... Vous n'avez pas le droit, vous n'avez pas le pouvoir de me le ravir.

—Éh bien ! puisque vous osez encore prononcer le nom de Dieu, c'est par ce nom sacrée que je vous l'ordonne ; répondez, vers qui alliez-vous ainsi toutes les nuits ?

—J'allais vers celui qui a pouvoir sur moi.

—Mais hors votre père et votre mère, et la princesse, à laquelle vous étiez confiée, qui a pouvoir sur vous ? Quel être vivant ?

—Je n'ai pas parlé d'être vivant... Celui auquel pouvoir a été donné sur moi n'est plus au nombre des vivants, la terre de la tombe a été jetée sur lui ; son champ, c'est le cimetière : son lit, c'est le cercueil.

A cet aveu un cri d'horreur retentit dans tout l'auditoire. Les juges, épouvantés de ce qu'ils venaient d'entendre, se demandaient entre eux comment tant de sacrilèges impiétés pouvaient se trouver unies avec un tel air de candeur et de vérité. Le peuple ne contenait plus son indignation, et malgré le respect dû à la justice, les cris de la veille recommençaient. *Elle avoue son crime, elle avoue son horrible commerce avec les morts ! Qu'elle meure ! Qu'elle meure ! que son corps soit brûlé et sa cendre jetée aux vents !* Et en proférant ces cris la foule s'agitait. Les huissiers cherchaient en vain à rétablir le calme ; les gardes croisaient leurs lances pour repousser les flots de la multitude ; le désordre et le tumulte allaient toujours croissant... Soudain, au milieu du bruit, le son retentissant d'une crécelle se fait entendre.... Une porte près des juges s'ouvre avec fracas, et Thomas Connecte s'élançe ; il traîne par la main une espèce de fantôme tout voilé de gris. ....

C'était Harold le lépreux. . . . . Armelle l'a reconnu. . . Les gardes l'ont repoussé, renvoyé de la salle ; le malheureux s'écrie : C'est à moi qu'il faut donner une véritable mort ; je la mérite, j'ai rompu mon ban. . . . Ce n'est pas à Armelle, c'est à moi de mourir.

—C'est à Armelle à nous juger tous, dit avec enthousiasme le religieux du Carmel. . . Juges, prêtres, vieillards, descendez de vos sièges. . . Et toi, fille sublime, viens te placer tout près de l'image d'un Dieu de charité, viens t'asseoir au-dessus de nous tous, viens nous juger à ton tour ; en est-il un de nous qui puisse t'être comparé ?

Peuple, qui demandiez sa mort, tombez à genoux et priez-la de vous bénir. . . . . Quelles mains seront plus riches en bénédictions que les siennes ! elles n'ont pas craint de panser les plaies du lépreux. Oh ! juges, faites tomber ses chaînes, et donnez-lui des palmes et des couronnes.

L'enthousiasme court, mais la justice va lentement. Les juges, tout en partageant l'admiration du religieux, avaient besoin de preuves d'innocence pour faire tomber les chaînes de la prisonnière. Thomas Connecte demanda alors que l'on fit rentrer Harold le lépreux. Après avoir délibéré, le tribunal y consentit. Sur le parquet où les pieds du malheureux devaient toucher, on étendit un tapis qui devait ensuite être livré aux flammes. Des cassolettes, dans lesquelles on jeta des parfums, furent placées à l'endroit où il allait comparaître. Toutes ces précautions rassuraient les assistants, mais faisaient saigner le cœur d'Armelle. Elle pensait combien elles étaient affligeantes pour Harold ; elle ne souffrait plus pour elle, c'était pour lui.



La porte que l'on avait refermée sur le lépreux se rouvrit, et l'infortuné se montra comme un mort qui revient du tombeau pour faire une grande révélation. Sa pâleur était celle d'un habitant du cercueil ; l'horrible maladie qui le rongea, et qui, dans sa marche, tend à confondre tous les membres en une masse informe de chair, n'avait point encore altéré son visage, mais l'avait rendu semblable à de l'ivoire vieilli ; ses cheveux et sa barbe d'ébène faisaient ressortir encore davantage cette blancheur livide... Job, abandonné, délaissé de ses amis, tourmenté des maux du corps, livré aux angoisses de l'esprit, devait avoir un regard pareil à celui d'Harold, il ne pouvait être ni plus triste ni plus résigné..... Une pièce d'étoffe grise enveloppait en entier celui qui jadis avait été cité pour sa beauté, et que quelques années avaient tellement changé, que l'œil même de sa mère l'aurait méconnu.

Le juge voyant combien le lépreux souffrait d'être ainsi exposé à tous les regards, se hâta de lui dire :

Harold, vous avez été dénoncé comme *ladre*, vous avez été banni d'entre les hommes ; les trois coups d'agonie ont sonné sur vous, la terre du cimetière a été jetée sur votre front. Vous êtes revenu parmi les vivants, vous avez rompu votre ban, et vous savez quelle en est la peine : vous avez encouru la mort véritable.

—Je le sais, et je la désire, répondit Harold.

—Qui vous a fait sortir de votre solitude ?

—L'ordre de ce saint religieux, ajouta le malheureux lépreux en montrant Thomas Connecte ; il est venu me dire que je pouvais sauver Armelle, et je suis accouru. En la faisant mourir, vous auriez été injustes ; en me faisant mourir, moi, vous serez humains.

—Et qu'avez-vous à dire en faveur de l'accusée ?

—Que c'est un ange amené au tribunal des hommes, une sainte qui se tait devant vous pour ne pas révéler sa vertu. Ah ! si elle avait voulu redire son incompréhensible constance, déjà les chaînes que je vois meurtrir ses bras seraient tombées; déjà elle serait libre et vous seriez tous à ses genoux. Lisez cet écrit ; il vous dira les *crimes* d'Armelle de Beaumanoir...

## XVI

## JOURNAL D'HAROLD LE LÉPREUX.

Que ceux qui liront ce récit, ce journal de mes souffrances, ne croient pas que la solitude à laquelle je suis condamné, que les ombres de la mort qui m'entourent, que l'horreur de ma maladie, soient ce qui pèse le plus sur mon cœur..... Non ! ce n'est pas le malheur présent qui est le plus lourd à porter, c'est le souvenir de ce que j'ai perdu qui me donne d'inexprimables angoisses.....

—

Quand la nuit vient doubler les ombres et le silence de mon sépulcre, alors les souvenirs refoulent vers mon cœur... des idées de plaisir, de bonheur et de gloire me font voir ce que j'ai possédé et ce que je possède... ce qui m'était promis encore et l'avenir qui m'attend.

—

Mes souvenirs sont semblables à ces éclairs qui, pendant une nuit d'orage, ne déchirent l'obscurité que pour montrer des ruines et des débris là où il y avait eu abondance et prospérité.

Le jour, quand j'erre dans les lieux sauvages et déserts, quand je m'enfonce sous l'ombre des forêts, ou quand je descends dans la plaine éclairée, la vie aventureuse du guerrier me revient dans la mémoire ; je me surprends rêvant de combats et de gloire. . . . Mais la vue d'un homme, la voix d'un petit enfant, me rappellent aussitôt que je dois les éviter. . . . que je puis donner la mort ; et, agitant ma crécelle, je m'écrie : *Fuyez, fuyez Harold le lépreux ! . . .* Ah ! il fut un autre temps où je faisais fuir devant moi ! Ce n'étaient ni les enfants, ni les femmes ! Alors je tenais l'épée, et c'étaient les ennemis de mon roi.

Armelle, te souviens-tu de ce lépreux que nous rencontrâmes dans le bois de Ploërmel ? Nous revenions de chez l'ermite de la grotte ; le solitaire avait appelé sur nos têtes toutes les bénédictions du ciel ; et étendant ses mains sur nous, il avait répété : Mes enfants, pour vous faire pardonner votre union secrète par ce Dieu qui a dit : *Tu honoreras ton père et ta mère*, redoublez de piété et de charité, mettez les pauvres entre votre faute et le Seigneur. Cheminant dans la forêt, nous pensions aux paroles de l'homme de la solitude. . . Tout à coup nous entendîmes la crécelle d'un ladre. Je voulus t'entraîner hors du sentier battu. Armelle, tu résistas, et tu me dis : Harold, mettons notre charité entre notre faute et Dieu. Par ce mariage j'ai désobéi à mon père, je n'ai pas écouté la voix de ma mère. Harold, c'est une grande faute ! Ami, rachetons-la par beaucoup de charité ! ne fuyons pas ce pauvre lépreux ! peut-être depuis bien des années il n'a pas rencontré un être qui lui ait montré un peu d'intérêt . . . Et parlant ainsi, Armelle, tu allais audevant de lui, et moi, je te suivais. *Fuyez ! fuyez !* criait le malheureux, éloi-

gnez-vous de moi ; n'avez-vous pas entendu ma *crécelle*, et ne voyez-vous pas que je suis banni du nombre des vivants ?

Mais tu répondis : Pauvre ladre, approche jusqu'à cet arbre, et nous, nous resterons où nous sommes ; de là, tu pourras parler, nous dire ta misère et ce qui pourrait la soulager. Quand l'infortuné eut raconté sa douloureuse histoire, tu lui jetas ton aumônière avec tout ce qu'elle renfermait ; et il me semble le voir encore tombant à genoux, élevant les mains vers le ciel, et s'écriant : Mon Dieu ! je te remercie ; voilà dix ans que je n'avais rencontré de pitié..... Ah ! qu'un regard de compassion fait de bien à celui qui souffre !

Ne voulant pas être vaincu par toi, ou plutôt voulant être digne de toi, je lui jetai mon manteau ; car la bise d'automne commençait à souffler. Le lépreux, le ramassant, se tourna vers moi, et dit d'une voix qui alla à mon cœur : Beau chevalier, peut-être souffrirez-vous un jour ; mais votre bonne action vous sera comptée ; et fussiez-vous aussi malheureux que moi, vous serez consolé...

Oh ! Armelle, où sont mes consolations ? Je regarde autour de moi ; je suis seul, seul avec mon désespoir.

---

Je ne possède plus rien. Quand les hommes m'ont banni d'entre eux, ils m'ont dépouillé de tout pour me donner la livrée que je porte.... celle du malheur et de la misère... Mais, malgré eux, j'ai sauvé cette écharpe que tu m'avais donnée, Armelle, quand je partis pour aller combattre les infidèles. Voilà donc tout ce qui me reste de toi ! Oh ! comme j'étais heureux et fier lorsque tu me la donnas ! Je ne voyais dans l'avenir que gloire et bonheur ; tout semblait me promettre des

jours brillants et heureux : comme le destin a bien tenu ses promesses ! Les chaînes de l'esclavage, les douleurs et la honte de la lèpre, voilà ce que j'ai trouvé loin des miens. Semblable à cette fleur qui dépérit et meurt quand le soleil ne laisse plus tomber sur elle ses rayons, mon bonheur s'est évanoui quand je n'ai plus été sous le soleil de ma patrie.

---

Quand le vaisseau qui m'emportait loin de mon pays fut attaqué par des barbares, avec quelle joie je saisis mon épée ! Pour me consoler de l'absence, j'avais besoin de gloire ; je souris aux dangers, et je m'élançai tête baissée à l'encontre des Algériens qui tentaient l'abordage. Je ne combattis pas longtemps. Dans la chaleur de la bataille, je sentis le froid d'une lance là tout à côté du cœur. Je me dis : Je vais mourir. Ma pensée voulut monter vers Dieu ; mais ton souvenir la rappela bien vite, je te voyais veuve et désolée !...

---

J'étais tombé chevalier, je me relevai esclave : mes pieds, mes mains, étaient chargés de chaînes ; mon casque, mon armure, ma lance et l'épée que je tenais de mes pères, faisaient partie du butin de nos barbares vainqueurs... Toutes ces nobles dépouilles étaient entassées sur le pont du vaisseau, et devaient être vendues à Alger : c'était là aussi que nous-mêmes devions être mis à l'encan..... Cette pensée me faisait enfoncer ma main dans la blessure de mon sein. J'aurais voulu en arracher la vie, pour ne pas vivre esclave. Mais si la mort a peu de chose à faire pour renverser l'homme heureux, si elle n'a pour ainsi dire qu'à le toucher pour le faire tomber de son bonheur, il n'en est pas ainsi quand elle s'adresse à un être que l'infortune a réduit

au désespoir ; alors sa faux semble émoussée, et cet homme qui ne veut pas de la vie a de la peine à mourir.

Le jour de la vente des esclaves arriva : des chrétiens, des chevaliers, furent exposés sur la place publique aux regards insolents des infidèles, et marchandés par eux, comme de viles bêtes de somme ! Dans cet excès d'humiliation, j'éprouvai encore un mouvement d'orgueil ; je vis que les barbares recherchaient les prisonniers français de préférence à ceux des autres peuples : Ils disaient : Les Italiens pleurent, les Anglais se tuent, les Français travaillent et portent leur malheur avec dignité et courage. Ces paroles, sorties de la bouche des infidèles, furent comme une leçon pour moi ! Je me dis : Je suis chrétien et Français, je saurai souffrir sans me plaindre. Je me suis tenu parole. Pendant près de deux ans, j'ai arrosé de mes sueurs la terre de la captivité, et pas un murmure n'est sorti de mes lèvres. Mon maître était cruel et avare ; je travaillais et ne me plaignais pas : il y avait dans ce travail forcé une distraction à ma douleur ; car, après l'amitié, l'occupation peut mieux que toute autre chose distraire d'une grande infortune. Accablé de fatigue, usé de travail, sous un ciel brûlant, je n'avais pas la force d'espérer, et je me disais : Je ne reverrai plus ni Armelle, ni mon pays ; je mourrai ici, et les sables de l'Afrique recouvriront les os de l'esclave ignoré..... Une telle mort serait-elle un effet de la malédiction paternelle ?... Mais, oh ! mon père, vous retirerez cette malédiction de dessus ma tête, si vous voyiez les chaînes qui courbent votre fils sur la terre d'exil !... Armelle, je ne t'ai jamais redit les sévères paroles de mon père ; elles t'auraient empêché de me donner ta main. Quand je lui révélai mon désir de m'unir à toi,

il s'écria avec force : Harold, tu sais que je ne jure pas en vain ; eh bien ! je jure par le sang de Dieu, que si jamais la fille des Beaunanoir devient ton épouse, je te maudis ; il y a inimitié entre nos deux familles, il faut que la haine de nos pères passe à nos enfants. . . . Armelle, cette malédiction ne m'arrêta pas ; je me disais : Dieu n'entendra pas mon père ; car il me fait un devoir de la haine, et Dieu veut qu'on pardonne. . . . Cependant si la malédiction paternelle était montée vers toi, ô Seigneur ! ne la fais retomber que sur ma tête, et que mon malheur ne s'étende pas plus loin ! Vois où j'en suis réduit. J'ai eu du bonheur, de la gloire, mon nom a été prononcé par la voix de la Renommée et cité sur les champs de bataille ; ma main a tenu la lance et a secouru le pauvre nécessiteux. . . . et maintenant mon nom n'est plus répété que par le gardien des esclaves qui compte ses victimes. . . .

---

Armelle, que fais-tu dans mon absence ? Une épouse peut pleurer son époux ; mais toi, il te faut cacher tes larmes, il te faut assister à de splendides fêtes. . . . et moi ! . . . Pauvre Armelle, du sein de mon malheur, j'ai pitié de toi ; tu es obligée de cacher ta peine, et voilà ce qui tue.

---

Rien ne vient changer nos jours : la vie de l'esclave est aride et monotone comme le désert, comme le ciel d'Afrique, où l'on ne voit aucun nuage ; sur le sable brûlant du désert, on cherche en vain un peu d'ombre ; dans la vie de l'esclave, on cherche en vain quelques moments de repos. La nuit seulement je puis respirer ; mon corps fatigué a besoin de sommeil ; mais je le repousse pour penser plus longtemps à ceux que j'ai quittés. Quand j'y succombe, tu me reviens dans mes

songes, tu m'apparais comme un ange consolateur. Je veux m'élançer vers toi, j'étends les bras ; le bruit de mes chaînes me réveille, et je retombe de la douce illusion dans la triste réalité de mon malheur.

---

Mon malheur ! il va finir, Armelle ! Armelle, je te verrai. . . . . O mon pays ! noble et chère Bretagne, je te reverrai aussi. La terre de l'exil ne pèsera point sur moi, et quand mon heure sera venue, je dormirai près de mes pères, tout à côté de mon berceau.

---

On dit qu'il a été donné à quelques hommes de voir toujours près d'eux leur génie tutélaire. Armelle, tu es pour moi cet être surnaturel ; je te vois sans cesse à mes côtés ; c'est à toi que je parle en écrivant ceci. Toutes les nuits, quand le surveillant des captifs est livré au sommeil, je trouve le moyen de te redire mes sentiments et mes peines. Ecoute et réjouis-toi.

---

La terre que moi et mes compagnons de captivité avions arrosée de nos sueurs étant devenue assez fertile, notre maître résolut de nous envoyer creuser un lac au milieu du désert : il attendait de ces travaux un immense bénéfice. Ce réservoir devait alimenter des canaux, et déjà il avait compté ce qu'il perdrait d'esclaves dans ces ouvrages entrepris pendant les plus grandes ardeurs du soleil ; mais il avait en même temps calculé les richesses qu'il devait en retirer, et il n'avait point hésité. Que lui faisaient quelques hommes de moins, s'il avait quelques pièces d'or de plus ?

Je fus du nombre des captifs qui devaient partir et aller s'enfoncer plus avant dans ces vastes plaines de sable qu'on ne peut comparer qu'à une mer sans rivage.



Tout était préparé pour le départ : les tentes de nos gardiens étaient déjà roulées et chargées sur le dos des chameaux ; nous, nous étions courbés sous le poids de nos outils ; les coups de fouet retentissaient autour de nous, et notre farouche maître s'écriait : Si les coups de fouet ne suffisent pas, soldats, piquez, piquez de la pointe de vos sabres ces chiens de chrétiens ; ils se sont endormis ici dans le repos ; où nous allons, il n'en sera pas ainsi.

A ce moment, trois hommes vêtus de robes de laine grise, les pieds nus, une ceinture de cuir autour d'eux, un rosaire au côté, ayant de longues barbes tombant sur la poitrine, la tête rase et sans cheveux, se montrèrent tout à coup à notre maître. A leur vue, l'Africain ordonna de suspendre le départ.

Eh bien ! dit-il aux frères de la Merci, car nous avons reconnu avec joie que c'étaient de ces hommes de charité consacrés au rachat des prisonniers ; eh bien ! prêtres francs, m'apportez-vous beaucoup d'or ?

Pas autant que nous le voudrions, répondit un des religieux ; mais cependant assez pour racheter quelques-uns de nos frères. Suspendez votre départ, nous allons entrer en marché avec vous. Commençons par les plus malheureux.

Les plus malheureux ! répéta l'infidèle avec un atroce sourire. Apprends qu'il n'y a pas de malheureux sous ma domination. Demande-le plutôt à ceux que tu appelles tes frères.

Un long gémissement s'échappa de tous nos cœurs : ce fut là notre réponse.

Vous devenez séditieux, s'écria avec colère celui de qui nous dépendions. Soldats, châtiez leur insolence.

Les religieux firent briller l'or, l'Africain s'apaisa. On nous reconduisit dans l'enceinte où nous étions gardés comme de vils troupeaux ; et là, agités d'espérance et de craintes, nous attendions.

Les hommes charitables qui avaient traversé les mers pour venir nous délivrer de notre affreux esclavage, n'avaient pas assez d'or pour nous racheter tous : sur qui tomberait leur choix ? Ils avaient parlé des plus malheureux. Ah ! dans notre position, chacun pouvait prétendre à ce triste avantage ! Moi, en pensant à tout ce que j'avais perdu, à toi, Armelle, à mon rang de chevalier, à la maison de mon père, je me répétais : Est-il un malheur plus grand que mon malheur ? Mais cependant il y avait parmi nous des vieillards malades et infirmes, et moi, j'étais plein de force et de jeunesse. Couché sur le sable, je regardais mes fers, et je me demandais avec anxiété : Que va-t-il advenir ?

Les religieux entrèrent dans notre cour. Oh ! alors quel bruit de chaînes ! Nous nous levâmes tous pour courir au-devant d'eux, pour les entourer, pour leur faire valoir nos peines et nos droits. En approchant de ces anges libérateurs, un de nous tomba à genoux, en s'écriant : Envoyés de Dieu, bénissez-nous, bénissez-nous !

Et chacun, en recevant cette bénédiction, pensait au-dedans de lui-même qu'elle lui porterait bonheur et qu'il serait délivré.

Les frères de la Merci, après nous avoir bénis, nous relevèrent, nous embrassèrent avec toute la passion de la charité, et l'un d'eux, prenant la parole, nous dit : Les dons des fidèles nous ont mis à même de racheter trente captifs de tout rang et de tout âge ; le roi de France, Charles septième du nom, sur ses propres

épargnes, nous a chargé d'en délivrer dix ; les chevaliers de Saint-Jean nous ont remis des sommes suffisantes pour retirer de la servitude tous leurs nobles compagnons d'armes, tous ceux qui ont porté la croix blanche du saint sépulchre.

Avec quel ravissement j'entendis ces paroles ! elles étaient l'arrêt de ma délivrance... Armelle, te souviens-tu que ce fut toi qui attachas cette croix à mon armure, le jour du tournoi de Ploërmel ? Ah ! ma bien-aimée, cette croix qui m'avait été remise par toi, elle devait me porter bonheur.

J'avais pleuré de douleur avec mes camarades d'infortune ; ils pleurèrent de joie avec moi. Je ne chercherai point à te redire le bonheur des *rachetés* et la tristesse de ceux qui ne l'étaient pas. Je vis deux amis ; un d'eux était délivré, mais celui qu'il aimait n'avait pas sa liberté. Alors le jeune Français alla vers les religieux, et leur dit : Révérends pères, vous m'avez rendu ma liberté, je n'en puis profiter. Reprenez le prix de ma rançon, rachetez un autre prisonnier ; moi, je ne quitterai pas l'ami de mon âme, mon frère d'infortune ; j'ai fait alliance avec lui dans le malheur, notre amitié doit être plus forte que les chaînes que vous brisez sur les bras des captifs. Rien ne peut délier de cette chaîne-là, nous avons mêlé notre sang et nos larmes. Donnez ma liberté à un autre ; moi, je retourne auprès de mon frère.

Ayant parlé ainsi, le Français alla s'asseoir sur la paille où son ami malade était couché ; et lui cachant son sacrifice, il lui dit : Je n'ai pas été plus heureux que toi, le sort ne m'a pas désigné.

Quand toutes les rançons eurent été payées et déposées sur le comptoir de l'avidé Africain, on nous mena

à la porte de l'enceinte, et là, on fit tomber nos chaînes. Il n'y a pas de paroles pour peindre la sensation que l'on éprouvait quand ces fers, étroitement serrés, détachés de nos bras, retentissaient en tombant à terre... Le premier mouvement de tous était d'élever les mains libres vers le ciel.

Comme je franchissais le seuil de la captivité, je me retournai et je vis les deux amis qui se tenaient embrassés : ils ne regardaient pas de notre côté.

Avant de sortir de l'enceinte des captifs, les religieux obtinrent de l'homme qui avait été notre maître de parler aux prisonniers non rachetés, et lui firent entrevoir que c'était pour prendre avec eux des arrangements de rançon et de rachat ; mais c'était surtout pour donner des consolations à ceux qu'ils n'avaient pu délivrer, pour leur annoncer de nouvelles quêtes en leur faveur et de nouveaux voyages, pour montrer le ciel à ceux qui restaient condamnés à souffrir sur la terre. Un des prêtres de la Merci alla s'agenouiller près des deux amis, les confessa, et tirant de son sein une hostie consacrée, il la rompit en deux et en donna une part à chacun des frères : c'était le complément de l'alliance fraternelle ; il ne leur manquait plus que le même tombeau, Dieu sans doute le leur aura donné.

Dans une partie retirée de la vaste prison, gisait un vieillard malade et infirme ; il n'avait pu se lever pour aller au-devant des frères libérateurs : ils en eurent un grand regret ; car il ne leur restait plus d'or pour attendre l'Africain. Le vieillard pleurait et se lamentait ; il répétait : Je mourrai donc ici, je mourrai déshonoré aux yeux de mes compatriotes ! Ah ! j'avais toujours espéré que Dieu permettrait mon retour aux lieux où je suis né, qu'il permettrait que j'effaçasse la honte qui

s'est injustement attachée à mon nom... Je mourrai sans avoir pu prouver mon innocence, et mes enfants rougiront de s'appeler comme moi...

Le plus jeune des frères de la Merci l'écoutait, et en l'entendant, son cœur battait violemment, son regard s'anima; il fit le signe de la croix, puis il dit au vieillard : Vous ne mourrez point ici, vous ne mourrez point sans vous être justifié, sans avoir lavé votre nom ; vous pourrez le léguer pur à vos enfants, vous allez être délivré.

—Oh ! prêtre du Seigneur, s'écria le vieillard en se soulevant de dessus le sable, avez-vous encore de quoi me racheter ?

—Soyez tranquille. Restez un instant ; je reviens vous apporter votre liberté.

Le frère de la Merci alla trouver le maître du vieillard, et lui dit : Tu as là-bas dans l'enceinte des captifs un homme qui est malade, vieux et infirme ; il ne peut travailler, il ne te rapporte rien ; tu es cependant obligé de le nourrir. Fais un échange ; rends-lui sa liberté, et prends la mienne ; je suis jeune et fort, je travaillerai comme deux.

—Qu'il en soit fait ainsi, répondit le stupide et farouche Africain. Gardes, mettez-lui des fers, et faites tomber ceux du vieil esclave.

Comme un triomphateur qui va saisir les couronnes qui lui sont dues, le jeune prêtre étendit les mains pour recevoir les chaînes qu'il avait demandées. Il obtint de l'Africain de ne pas revoir le vieillard ; et, comme s'il avait fait la chose la plus simple, il dit adieu à ses deux confrères, et se rendit parmi les captifs.

---

France.

L'homme, avec l'aide de l'expérience et de l'étude, peut tout apprendre, hors sa destinée ; il ne saura jamais ce que l'avenir lui garde en réserve. Il ne pourra jamais dire : Telle heure me sera heureuse, tel jour me sera funeste. Il saluera comme une félicité qui lui vient une adversité qui se prépare ; il repoussera de tous ses vœux l'évènement qui doit amener son bonheur, et appellera celui qui doit faire couler ses larmes. Hélas ! ne m'étais-je pas réjoui alors que mes chaînes furent brisées ! n'étais-je pas ivre de joie alors que je vis la mer azurée et le vaisseau qui allait me reconduire au pays de mes pères ! Qu'est-ce qui ressemble plus au bonheur que la liberté ? Eh bien ! je me trompais. Depuis, je suis tombé si avant dans le malheur, que maintenant je dois regretter ma captivité. Les fers que je portais ne faisaient pas de moi un objet d'horreur, l'infortuné compagnon de mes rudes travaux ne se détournait pas de moi ; au contraire, souvent pour m'encourager, il me tendait la main et m'adressait de consolantes paroles. . . . Aujourd'hui qui oserait s'arrêter, seulement pour me voir ? Ma mère fuirait épouventée. . . et toi, Armelle, toi-même tu ne viendrais pas dire un mot de compassion à Harold le lépreux !

Sur le sol africain, j'ai trouvé de la pitié ; sur la terre où je suis né, je n'inspire que de l'horreur.

Ce vaisseau de mon pays que j'aimais comme mon sauveur, ce vaisseau que mes lèvres avaient baisé, comme l'esclave délivré baise la terre de la liberté, c'est dans ses flancs que j'ai gagné le mal qui me dévore. Il avait ramené de pauvres lépreux de l'Orient à la *Ladrière* de Marseille, et malgré le temps qui s'était écoulé, et malgré toutes les précautions qui avaient

été prises, l'horrible maladie était restée attachée aux parois du navire, et plusieurs de mes compagnons d'esclavage l'ont gagnée ainsi que moi.

. Comme pour donner le temps au mal de se déclarer, notre traversée fut longue et mauvaise : un vent qui nous repoussait des côtes de Bretagne continua de souffler pendant près de deux mois. Je voyais au-dessus des vagues la terre de mon pays ; tantôt elle était éclairée par le soleil, tantôt elle paraissait comme un long nuage noir à l'horizon. Ne connaissant pas encore toute l'horreur de mon état, croyant que je pourrais guérir, je brûlais de m'élançer sur la rive natale. Armelle, je t'appelais ! mais, hélas ! je ne devais plus te revoir ! et mon pays n'avait plus à m'offrir qu'un tombeau !

---

Notre sort était décidé. Les passagers qui avaient conservé la santé furent séparés de nous. A notre arrivée à terre, moi et mes malheureux compagnons devions être renfermés dans un lazaret, et de là dans une *ludrerie*. L'idée de cette nouvelle captivité, plus affreuse encore que la première, me fit frémir. Je résolus d'y échapper. La nuit qui précéda le débarquement, me voyant assez près de terre, je m'élançai du vaisseau, et, en nageant, je gagnai la plage. Il y a tant de charmes attachés au sol qui nous a vu naître, que moi qui venais y mourir, je tremblai et pleurai de joie. Cette joie ne dura pas longtemps. Quand le jour parut, je me présentai dans un hameau peu éloigné de la mer : on me reconnut pour lépreux, et un cri de terreur s'éleva contre moi ; ce fut là le premier salut de mes compatriotes ! Bientôt on m'arrêta. Des hommes d'armes, avec de grandes précautions, s'em-

parèrent de moi, et traîné par une longue corde, me conduisirent à une ville voisine ; là des *physiciens* experts me déclarèrent *ladre incurable*, et d'après leur sentence, je fus condamné à être banni d'entre les hommes.

Je fus mené dans un cimetière, et là, pendant que la cloche de l'église tintait mon agonie et que le prêtre disait pour moi la messe des morts, je restai couché dans une fosse.

Après l'office, le curé vint, et me dit :

“ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, pour la sécurité de tous, je te déclare mort au monde, et à toute société des hommes. Ami ladre, sous peine d'une mort véritable, il t'est défendu de revenir dans les villes, bourgs, villages, hameaux ou autres lieux habités. Tu établiras ta demeure dans les forêts ou dans les cimetières abandonnés.

“ Ami ladre, demande la patience à Dieu, jette-toi dans ses bras ; les hommes te bannissent et te repoussent.

“ La charité des fidèles te donne cette robe pour te vêtir, cette crécelle pour avertir les passants de ta présence, cette coupe de fer pour boire aux fontaines, et ce crucifix, afin qu'en regardant les souffrances de Jésus, tu apprennes à supporter les tiennes.”

Je répondis : Ainsi soit-il.

Le prêtre, prenant de l'eau bénite, m'aspergea, me jeta une pelletée de terre, et tout fut fini. La foule s'écoula. Je restai étendu dans la fosse, et je commençai ainsi ma mort. Le soir était venu que j'y étais encore. Je me disais : Pourquoi me lever d'ici ? la vie que je suis condamné à mener vaut-elle la peine que je sorte de ce cimetière ? Il faut en finir tout de suite ; et je résolus de me laisser mourir.



Bientôt d'autres idées me vinrent, et c'est toi, Armelle, qui me les inspiras. Un besoin de te voir encore, de t'apercevoir de loin, s'empara de moi. Je laissais dans la fosse la robe d'esclave, pour revêtir celle du lépreux. Je pris et la coupe de fer et le crucifix ; et me levant, je dis tout haut, dans le silence du cimetière : Allons vers elle.

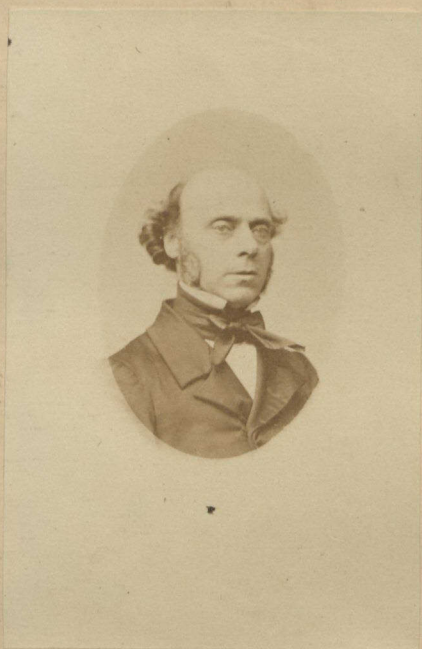
La charité des femmes avait déposé sur une tombe des cruches de vin, des pots de beurre, des noix sèches et du pain. Le besoin me fit accepter ce repas : ce fut là le banquet du retour au pays de mes pères.

Je cheminai toute la nuit. Au retour de la lumière, je me trouvai plus à plaindre.

Dans mon malheur, l'obscurité valait mieux que le soleil.

Je reconnus que j'étais près de Vannes. Je m'enfonçai dans un bois qui s'élevait au milieu de landes et de bruyères ; car je n'étais pas encore assez habitué à mon affreux état pour oser voyager à l'éclat du grand jour.

En traversant les eaux noires et tristes de la Vilaine, le batelier du passage me donna les premières nouvelles de mon pays. Arrivé à l'autre rive, ce brave homme ne me disait pas de descendre du bateau. Assis à l'autre extrémité que moi, il me parlait de la Bretagne, il voyait le bonheur que j'avais à l'écouter ; il n'avait pas peur et horreur de moi. J'en étais si reconnaissant, que je voulais lui serrer la main. . . . mais tout à coup je pensai à ma terrible maladie, et m'élançant de la nef, je m'écriai : Merci ! merci ! c'était tout ce que pouvais dire ; mon cœur était trop plein et mes larmes me suffoquaient



L. Garneau

## F. X. GARNEAU.

Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur juste valeur, par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps, sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés

F. X. GARNEAU,  
*Voyage.*

En 1850, l'école militaire de Saint-Cyr était témoin d'un spectacle qui peut donner une idée de l'intérêt qu'offre l'histoire du Canada. Les élèves, réunis autour de la chaire du savant professeur d'histoire, M. L. Dussieux, écoutaient, pour la première fois, le récit de la fondation et de l'établissement de la Nouvelle-France. C'était un monde doublement nouveau pour ce jeune auditoire : chaque leçon était suivie avec un intérêt toujours croissant. L'ardente et sympathique jeunesse tressaillait d'émotion au récit des grandes actions qui ont illustré le nom français en Amérique. Lorsqu'enfin le professeur, vivement impressionné, en vint à l'histoire de la der-

nière lutte qui coûta le Canada à la France, lorsqu'il déroula cette héroïque page de nos annales militaires, d'enthousiastes applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire. <sup>1</sup>

Cette scène émouvante en dit plus que tous les commentaires possibles sur la beauté de l'Histoire du Canada; et c'est à cette magnifique épopée que l'historien dont notre pays déplore la perte, a attaché son nom, devenu désormais immortel comme les souvenirs qu'il a retracés.

## I

### Ancêtres de M. Garneau—Son enfance—Son éducation.

Le fondateur de la famille Garneau, en Canada, faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655. M. Louis *Garnault* était natif de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers. Il épousa, à Québec, le 23 juillet 1663, Marie Mazoué, native de la Rochelle. En 1667, on le retrouve porté au recensement de la Côte-de-Beaupré. Il s'établit à l'Ange-Gardien.

L'arbre généalogique suivant de la famille de M. Garneau est extrait du *Dictionnaire généalogique de toutes les Familles Canadiennes* par M. l'abbé Tanquay : <sup>2</sup>

1. Ce trait est rapporté par M. Dussieux lui-même au commencement de son esquisse intitulée : *Le Canada sous la domination française*, ouvrage écrit avec la plume d'un savant et le cœur d'un soldat.

2. Cet immense travail, fruit de plusieurs années de patientes recherches, comprend la généalogie de toutes les familles canadiennes depuis la fondation de la colonie. La première partie de ce dictionnaire est prête pour l'impression.

PIERRE GARNAULT.—JEANNE BARAULT—de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers.

I. LOUIS—le premier venu en Canada en 1655 ; marié en 1663 à Marie Mazoué.

II. FRANÇOIS—né en 1665 : marié . . . à Magdeleine Cantin.

III. LOUIS—marié en 1746 à Marie-Josephte Béland.

IV. JACQUES—marié en 1776 à Geneviève Laisné.

V. FRANÇOIS-XAVIER—marié en 1808 à Gertrude Amiot.

VI. FRANÇOIS-XAVIER—né le 15 juin 1809 ; marié le 25 août 1835 à ESTHER BILODEAU, native de la Canardière—décédé le 3 février, 1866.

L'aïeul de M. Garneau était un riche cultivateur de Saint-Augustin : il avait conservé un profond attachement pour la France, et un vif souvenir des gloires et des malheurs de la patrie au temps de la conquête. " Il se plaisait à raconter, dit M. Garneau au commencement de son *Voyage en Angleterre et en France*, les exploits de ses pères et les épisodes des guerres de la conquête.

" Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Atalante* avec plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance <sup>1</sup>. Il aimait à raconter comment plusieurs de

1. Ce combat se livra en 1760, vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles.

ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'étaient livrés une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs."

A la mort de ce bon vieillard, son fils aîné, Jacques, hérita du bien paternel. Le père de M. Garneau, qui s'appelait comme lui François-Xavier, vint s'établir à Québec, où il apprit le métier de sellier. Il épousa, en 1808, Gertrude Amiot dite Villeneuve, de Saint-Augustin, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné est celui qui fait l'objet de cette notice. Il naquit, comme l'indique l'arbre généalogique ci-dessus, le 15 juin 1809, et fut baptisé le même jour.

Son père, ne réussissant pas dans son métier, acheta une goëlette dans le but de réaliser une spéculation, dont l'issue faillit lui être fatale.

" J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis entrer mon père triste et fatigué d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent, qui n'avait pas été heureuse. Il raconta à ma mère comment il avait failli périr, avec sa goëlette, par la faute d'un vieil ivrogne, nommé Lelièvre, qui s'était donné pour pilote."

Il paraît que, dès son bas âge, le jeune Garneau fut un enfant étrange. Grave, presque taciturne, on le voyait très-rarement jouer; il était d'une timidité excessive, caractère qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

L'enfant ne se plaisait qu'à l'école: dès qu'il sut un peu lire, la lecture fut son seul amusement. Son premier maître fut un bon vieux qu'on appelait le *bonhomme* Parent, et qui tenait sa classe à l'entrée de la

rue Saint-Réal, (Coteau Sainte-Geneviève.) Cette maison existe encore : c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à la conflagration de 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descendait avec ses enfants la côte d'Abraham, il leur indiquait du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire.

Un jour, vers l'âge de cinq ou six ans, il s'échappa aux regards maternels, et pénétra, par la porte Saint-Jean, dans la ville où il ne tarda pas à s'égarer. Après avoir longtemps erré dans les rues, il arriva tout pleurant à la porte de la Caserne, sur le marché de la Haute-Ville. Des soldats l'accueillirent, essuyèrent ses larmes et le firent manger. Le soir, bien tard, son père, qui le cherchait depuis plusieurs heures, le trouva, assis sur les genoux d'un grenadier, jouant joyeusement du tambour, au grand amusement des bons troupiers.

A l'école, il eut bientôt appris tout ce que savait le *bonhomme* Parent, et on l'envoya à une autre institution moins élémentaire, établie en dehors de la porte Saint-Louis, rue de l'Artillerie. Cette école, où se pratiquait la méthode de l'enseignement mutuel, avait été fondée et était entretenue par M. Joseph-François Perrault, protonotaire de la Cour du Banc du Roi,—cet homme de bien, cet ami des lettres et des jeunes gens studieux, qui a fait tant de sacrifices pour la cause de l'éducation.

Dès lors, on pouvait soupçonner, dans le jeune élève, la future supériorité de l'historien. En peu de jours, il eut surpassé tous les élèves de sa classe : son vieil ami, M. Louis Fiset, se rappelle encore l'avoir vu faisant gravement l'office de *moniteur général* au milieu de ses petits compagnons d'études.

Vers l'âge de quatorze ans, le jeune Garneau sortit de cette école pour entrer au greffe de M. Perrault, où il se lia d'amitié avec un jeune Dufault, clerc au même greffe, et que le bon M. Perrault retirait chez lui. Très-souvent le soir, François-Xavier allait voir son ami; et durant la veillée, le digne greffier donnait des leçons de grammaire et de littérature aux deux jeunes clercs. M. Garneau a toujours conservé le plus tendre souvenir de son vieux patron et a toujours eu pour lui la plus sincère reconnaissance: il en parlait souvent à ses enfants avec de grands éloges, et lorsqu'il publia son *Histoire du Canada*, il lui présenta le premier exemplaire de cet ouvrage.

Vers l'âge de seize ans, il sortit du greffe, et entra en cléricature chez M. Archibald Campbell, cet autre ami de la jeunesse, et qui a été, en particulier, le bienfaiteur de notre peintre canadien, M. Falardeau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis de Parme. M. Garneau sut bientôt gagner l'estime et l'affection de son nouveau patron. M. Campbell lui prêtait des livres, que le jeune clerc lisait avec ardeur, sans négliger l'étude du notariat.

Depuis longtemps il désirait vivement faire des études classiques, et aurait bien voulu entrer au petit séminaire.

Un jour, cédant à ses pressantes sollicitations, sa mère se rendit auprès du supérieur :

—Prenez mon fils, je vous en prie, lui dit-elle. Il est vrai que je suis trop pauvre pour payer les frais de son éducation; mais mon fils est un jeune homme laborieux. Après ses études faites, il gagnera de l'argent, et il promet de vous payer alors.



Le supérieur eut le regret de ne pouvoir acquiescer à sa demande. M. Garneau fut vivement peiné de cet échec.

A peu de temps de là, Mgr. Signaï, alors curé de Québec, le rencontra et lui dit :

—Si tu te sens de la vocation pour l'état ecclésiastique, je te ferai faire tes études.

—Impossible, répondit le jeune homme avec cette droiture et cette franchise qui caractérisèrent toute sa vie : je ne me sens pas appelé au sacerdoce.

L'extrême rareté des prêtres engageait le clergé d'alors à faire des sacrifices de toutes sortes pour recruter des sujets parmi la jeune génération.

M. Garneau se remit, avec plus d'ardeur que jamais, à l'étude. Il dévorait les livres. Or, à cette époque, les livres français étaient très-rares, le Canada se trouvant sans relation avec la France. N'ayant pas toujours les moyens d'acheter les ouvrages qu'il lui fallait, il les copiait de sa main : c'est ainsi qu'il transcrivit tout son cours de belles-lettres et de rhétorique, et Boileau en entier. Outre ces travaux, il s'appliquait à l'étude de l'anglais, du latin et même de l'italien. Il étudia seul les classiques latins, et plus particulièrement, dit-on, Horace, dont il admirait le bon sens et le génie poétique si facile.

Son père demeurait alors dans une maison située au côté nord de la rue Saint-Jean, non loin de l'église actuelle du faubourg. Les citoyens des environs ont gardé le souvenir des habitudes studieuses du jeune Garneau. Toutes les nuits, disent-ils, on voyait une petite lumière briller à une fenêtre de la mansarde : c'était la lampe de l'étudiant.

## II.

## Voyages aux Etats-Unis et en Europe.

Depuis ses plus jeunes années, M. Garneau ne rêvait que voyages. Il brûlait surtout de voir l'Europe, cet Orient de l'Américain, comme il l'a dit lui même.

“ Je grandissais avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord. Si les circonstances ou la fortune ne me permettaient pas encore de parcourir ces lacs, ces fleuves grandioses que nos pères avaient découverts dans le Nouveau-Monde, de visiter cette ancienne France, d'où ils venaient eux-mêmes, je me promettais bien de saisir la première occasion qui s'offrirait pour accomplir au moins une partie de mes vœux, et aller saluer le berceau de mes ancêtres sur les bords de la Seine.

“ Pendant mon cours de droit, une occasion me permit de satisfaire une partie de mes désirs. Je la saisis avec toute l'ardeur d'un jeune homme de dix-neuf ans.”

Voici quelle fut cette occasion à laquelle M. Garneau fait ici allusion. C'était au mois d'août 1828. Un Anglais atteint d'une maladie grave entra, un matin, chez M. Campbell, et lui dit qu'il voulait entreprendre un voyage dans les provinces du Golfe et les Etats-Unis pour améliorer sa santé, et qu'il désirait emmener avec lui, à titre de compagnon, un jeune homme intelligent, dont il paierait les frais de voyage. M. Campbell, connaissant les goûts de M. Garneau, le recommanda à ce voyageur qui l'accepta pour compagnon.

Ils partirent de Québec sur un brick de commerce nolisé pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, descendirent le Saint-Laurent, et en passant par le détroit de Canseau, firent le tour de la Nouvelle-Ecosse, "cette ancienne Acadie, dont le berceau fut éprouvé par tant d'orages." De Saint-Jean, ils se rendirent à Portland et à Boston, d'où ils firent le trajet par terre jusqu'à New-York. Après un séjour de quelques semaines dans la capitale commerciale des Etats-Unis, ils revinrent en Canada par la route d'Albany, Troy et Buffalo. L'activité et les progrès étonnants de la jeune république firent sur notre voyageur une impression qui ne s'effaça jamais, et dont on retrouve des traces dans son *Histoire*. "Les Etats-Unis," dit-il dans son *voyage*, "sont destinés à devenir une Chine occidentale. En 1775, il y avait trois millions d'habitants; cette population a doublé huit fois depuis (1854). A ce compte il y aura, vers 1925, deux cent millions d'habitants; mais cet accroissement se ralentira probablement.....

"Buffalo, incendiée dans la dernière guerre, ne faisait que commencer à sortir de ses cendres. J'avais devant moi les eaux du lac Erié, une de ces mers douces qu'on ne trouve point dans l'ancien monde. Je me hâtai d'arriver à la chute du Niagara, plus grandiose encore par la masse d'eau qui se jette dans un précipice d'un mille de largeur, que par la profondeur de l'abîme..... La longueur du lac Ontario, le plus petit de nos grands lacs, (60 lieues,) fait juger assez des proportions de la nature canadienne. Ces lacs, la chute de Niagara, le Saint-Laurent, son golfe, sont taillés sur le gigantesque, et conviennent parfaitement à la bordure colossale qui les encadre. En effet, d'un côté, au

nord, ce sont des forêts mystérieuses, dont les limites sont inconnues; de l'autre, à l'ouest, ce sont encore des forêts qui appartiennent au premier occupant, anglais ou américain; au sud, c'est une république dont le territoire excède de beaucoup celui de toute l'Europe; à l'est, c'est la mer, la mer brumeuse, orageuse, glacée, de Terre-Neuve et du Labrador. L'infini semble régner sur nos frontières."

C'est en faisant ces réflexions sur l'immensité de ces contrées, que notre jeune voyageur descendit le lac Ontario, sur lequel on fait usage du compas pour se diriger, comme sur l'Océan. Il atteignit enfin Kingston, l'ancien Frontenac des Français, et rentra à Québec, après avoir parcouru une petite portion de cette Nouvelle-France d'autrefois; "et cependant, dit-il, j'avais fait près de sept cents lieues de chemin par terre et par mer."

"Cette rapide excursion, dans laquelle j'avais traversé des nations à leur berceau, côtoyé des rives encore sauvages, circulé au milieu de forêts à moitié abattues, surtout entre Albany et Buffalo, forêts qui avaient abrité autrefois les barbares indigènes, ces indomptables Iroquois, dont on apercevait encore ça et là quelques fantômes décrépits, me donnait une vaste idée de l'avenir de ce nouvel empire jeté par Champlain sur la voie du temps."

De retour de cette excursion, M. Garneau reprit son cours de droit, et fut admis à la profession du notariat en 1830.

Depuis quelque temps, il s'était mis à étudier l'histoire du Canada, alors très-peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité, et l'on sait jusqu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères,

dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus; et lorsque, d'aventure, ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais. Pour eux, les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell : parfois ces discussions devenaient très-vives. Ces questions-là avaient le privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour que les débats avaient été plus violents que d'ordinaire :

—Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, en se levant de son siège, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !.... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost ? All is not lost.* Qu'importe la perte d'un champ de bataille : tout n'est pas perdu !.... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi.....<sup>1</sup>

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

Pendant après avoir parcouru quelques parties de l'Amérique, le désir de voir l'Europe, à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, augmentait chez lui à mesure qu'il voyait la réalisation de ce projet plus probable. Il se mit à faire des épargnes sur le peu d'ar-

1. Vers de Milton dans le *Paradis Perdu*.

gent qu'il gagnait chez M. Campbell : et ayant à la longue amassé la somme de quatre-vingts louis, il put enfin mettre à exécution son rêve chéri. Il fit voile de Québec pour Londres le 20 juin 1831.

“ L'Europe, dit-il au commencement de son *Voyage*, conservera toujours de grands attraits pour l'homme du Nouveau-Monde. Elle est pour lui ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter, en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur puissance et de leur gloire. Si ces contrées n'ont pas l'attrait mélancolique des ruines de la Grèce et de l'Égypte, elles ont celui qu'offre le spectacle de villes populeuses et magnifiques, assises au milieu de campagnes couvertes d'abondantes moissons. Enfin j'allais voir défiler, sous les bronzes de Hyde-Park et de la place Vendôme, les fiers guerriers eux-mêmes dont ces monuments retracent si solennellement l'histoire.”

La traversée de l'Océan inspire à notre voyageur de graves pensées, des rêves poétiques ; il charme les heures de loisir en lisant quelques poètes anglais. L'existence insouciant et vagabonde des marins, si bien décrite par Byron, lui fait songer à la vie aventureuse et romanesque des anciens voyageurs canadiens, nos intrépides coureurs de bois. “ Quelle source de poésie que les courses et les découvertes de ces braves chasseurs, qui, s'enfonçant dans les solitudes inconnues du

Nouveau-Monde, bravaient les tribus barbares qui erraient dans les forêts et les savanes, sur les fleuves et les lacs de ce continent encore sans cités et sans civilisation."

Un autre jour, enveloppé dans son manteau, appuyé sur un des sabords de la poupe, près du timonier, il s'amuse à contempler une tempête, et se laisse aller au ravissement en méditant sur l'intelligence courageuse de l'homme, qui parvient à dompter les plus farouches éléments.

Enfin après vingt-un jours de traversée, le vaisseau entre dans la Manche, où il rencontre une flotte anglaise en croisière, " les yeux fixés sur cette France révolutionnaire, qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel."

L'impression profonde que produisit sur M. Garneau la première vue de la terre d'Europe, se retrouve encore dans les lignes émues où il parle de son arrivée.

Pendant son séjour à Londres, il eut occasion d'étudier avec soin le jeu des institutions anglaises; il assista régulièrement aux séances de la chambre des communes. Le temps était propice pour voir fonctionner ce grand corps. On était dans toute la chaleur des discussions sur le bill de réforme.

" J'avais hâte de pénétrer dans cette enceinte et d'assister à ses délibérations. Mon imagination, parcourant le passé, semblait y voir renaître ses grands orateurs et ses grands hommes d'état, les Pitt, les Fox, les Shéridan, et tant d'autres hommes illustres qui feront toujours la gloire de l'Angleterre."

Lorsqu'il assista pour la première fois aux communes, il fut un peu désappointé. Cette grande et longue

salle garnie de bancs occupés par quatre ou cinq cents membres, couverts de leurs manteaux et de leurs chapeaux, comme s'ils avaient été sur une place publique, fut loin de lui offrir le spectacle imposant auquel il s'attendait.

Il entendit souvent parler O'Connell, lord John Russell, Stanley, Sir Robert Peel, Shiel, Hume, Roebuck. L'éloquence foudroyante du tribun irlandais l'éblouit; la physionomie, le regard, la voix, le geste, les idées, tout chez lui dénotait l'homme de génie. Lord John Russell lui parut moins favorisé de lanature.

M. D. B. Viger, député par la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada près le gouvernement anglais, se trouvait alors à Londres. M. Garneau voulut lui rendre ses hommages et fut reçu avec cette politesse exquise qui distinguait les hommes de l'ancienne société française et qui tend tous les jours à s'effacer de nos mœurs " sous le frottement du républicanisme et de l'anglicisation." M. Garneau était loin de soupçonner, en quittant M. Viger, qu'il allait bientôt être appelé auprès de lui pour lui servir de secrétaire pendant deux ans.

Cependant notre voyageur " avait hâte de fouler cette vieille terre de France dont il avait tant de fois entendu parler, et dont le souvenir, se prolongeant de génération en génération, laisse dans le cœur de tous les Canadiens cet intérêt plein de tristesse qui a quelque chose de l'exil."

Il débarqua à Calais le 27 juillet, et prit en diligence la route de Paris où un spectacle féérique l'attendait. On y fêtait l'anniversaire de la révolution de 1830. Descendu le soir à l'hôtel Voltaire, situé en face du Louvre, il fut témoin des dernières réjouissances qui couronnaient la fête.



“ La foule était immense sur les quais des deux côtés de la Seine et dans le jardin des Tuileries. C'était un vaste torrent qui circulait en savourant les délices de son triomphe. Le spectacle que j'avais sous les yeux, avait quelque chose de magique. A mes pieds c'étaient les quais où se pressait cette foule mouvante, et la Seine où se réfléchissaient mille flambeaux ; en face, les Tuileries et la galerie du Louvre ; à ma droite, le Louvre, le portail de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois et plusieurs ponts jusqu'au Pont-Neuf ; à ma gauche le Pont-Royal, le pont et la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, les arbres des Champs-Élysées, et dans le lointain l'arc de triomphe de l'Etoile tout rayonnant de lumières. Des lignes enflammées embrasant l'horizon de tous côtés, éclairaient toute cette étendue, et permettaient aux monuments de dessiner leurs grandes masses sur les ombres, tandis qu'à leur pied les rayons tombés des flambeaux, doraient la tête des promeneurs et faisaient étinceler les armes des patrouilles.

“ Jamais pareil spectacle n'avait encore frappé mes yeux. Le ciel était enflammé. Des fusées de toutes les formes et de toutes les couleurs s'élevaient de tous les points de Paris. Le feu d'artifice du pont d'Arcole fut vraiment magnifique. On envoya un bouquet tricolore dont la tige embrassait toute la longueur du pont sur lequel on s'était placé, et dont la tête en jailissant en l'air tomba à droite et à gauche en s'ouvrant en éventail.

“ Je passai une partie de la nuit au milieu de ces enchantements. Le lendemain je m'éveillai comme après un rêve de choses merveilleuses. En rouvrant les yeux, j'aperçus devant moi la galerie du Louvre, ma

chambre étant au second en face de ce palais, et je dus commencer à reconnaître la réalité du spectacle qui avait saisi mon imagination la veille. Je me levai pour aller admirer les jardins et les superbes édifices que j'apercevais de ma fenêtre."

Après un court séjour à Paris, M. Garneau revint à Londres, comptant toujours retourner à Québec dans l'automne, mais des complications nouvelles, survenues depuis son départ, avaient apporté un surcroît d'occupations à M. Viger; et lorsque, le lendemain de son arrivée, M. Garneau alla frapper à son<sup>e</sup> hôtel, l'agent diplomatique du Canada l'accueillit à bras ouverts et le retint auprès de lui en qualité de secrétaire. Sous le voile de timidité et de réserve du jeune homme, M. Viger avait deviné, du premier coup d'œil, la haute et ferme intelligence, nourrie de patriotisme, qui devait plus tard doter son pays d'un de ses plus beaux titres de gloire.

M. Garneau accueillit l'offre du diplomate canadien comme une bonne fortune, et se hâta d'écrire à son père et à ses amis de Québec la cause inattendue qui le retenait en Angleterre.

"Je croyais mon pauvre père encore bien portant dans ce moment, mais une pleurésie<sup>1</sup> nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans toutes ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux, comme l'avaient été ses pères."

Le secrétariat que M. Garneau venait d'accepter

1. Il est remarquable que ce soit la même maladie qui ait emporté le père et le fils.

était loin d'être une sinécure : les deux années qu'il l'occupa furent des années de travail sans relâche, du matin jusqu'au soir. Elles ne furent guère interrompues que par deux courtes visites à Paris et dans ses environs, en compagnie de quelques amis et de M. Viger, qui, appréciant de plus en plus les qualités de son jeune secrétaire, lui avait accordé sa franche et cordiale amitié.

A Paris, il fit la connaissance de plusieurs hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences. Il avait déjà été admis, pendant son séjour à Londres, dans la société de plusieurs célébrités anglaises et étrangères, entre autres de M. McGregor, auteur du meilleur ouvrage qui eût encore paru sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, de madame Gore écrivain estimé en Angleterre, et du célèbre Roebuck, que Québec s'honore d'avoir dirigé dans les premiers sentiers de la vie intellectuelle, et dont M. Garneau trace un portrait plein de vérité et d'animation, "fier de voir que cette jeune plante se fût développée au soleil du Canada."

Il fut aussi admis dans les rangs de la Société Littéraire des amis de la Pologne, dont Thomas Campbell, l'auteur du beau poème anglais : "*The pleasures of Hope*," était président, et dont formaient aussi partie le comte de Camperdown, plusieurs autres membres distingués de la chambre des lords et de celle des communes et plusieurs dames de distinction. Il s'y lia d'amitié avec un savant polonais, le Dr. Schirma, ancien professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et connut une partie des exilés polonais, réfugiés à Londres après l'insurrection malheureuse de leur patrie, l'année précédente. Il eut aussi occasion

de connaître alors le grand poète national de la Pologne, le vieux Ursin Niemcewicz, le prince Czartoriski, le général Pac, ancien officier de Napoléon.

Il mit quelquefois la main à la rédaction de la revue "*The Polonia*," publiée à Londres sous les auspices de la Société.

Un jour dans une réunion de cette Société, il fut singulièrement frappé du respect qu'impose, en Europe, la supériorité intellectuelle. Outre les illustrations polonaises qu'on vient de nommer, il y avait là des membres de la chambre des lords et de la chambre des communes, des hommes de lettres. "O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit, tout le monde se leva spontanément, pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul. Je ne l'avais vu que dans les communes, où je l'avais entendu parler une fois ou deux. Je pus l'examiner à mon aise, n'étant qu'à quelques pieds de lui en face. Il était de grande taille et gros en proportion. Il avait la figure ronde, le nez petit et le regard pénétrant. Il portait un frac bleu boutonné jusqu'au menton, et une cravate noire, dont il roulait les bouts fort courts souvent dans ses doigts. Il dut parler. Il se leva. Le geste, le ton de la voix, le langage tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence; mais, lorsqu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette expression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais.

"Le prince Czartoriski avait déjà atteint la cinquantaine en apparence. Il était d'assez haute taille, et sa

figure, plus longue que large, annonçait l'homme qui a pris son parti sur les revers de la fortune. Il n'en était pas de même du général Pac, comte polonais et ancien colonel dans les armées de Napoléon ; c'était un homme de taille moyenne, qui portait sur sa figure à la fois la résolution du soldat et la tristesse de l'exilé. Son magnifique palais de Varsovie et tous ses biens, qui étaient considérables, avaient été confisqués, comme ceux du prince Czartoriski et de tous les autres patriotes. Niemcewicz, génie d'un ordre supérieur, semblait moins abattu que ses compatriotes, et en même temps plus avancé qu'eux dans l'intimité de leurs hôtes ; mais cela était dû probablement à sa réputation littéraire. Le prince Czartoriski était l'ami intime du comte Grey."

La vue de ces illustrations littéraires et politiques augmenta en M. Garneau le goût des lettres, et le rendit plus sensible au sort qui menaçait ses compatriotes, frappés par la conquête comme les Polonais qu'il voyait pleurant leur patrie sur une terre étrangère.

Dans une solennité funèbre, célébrée le jour anniversaire de la prise de Varsovie, en l'honneur des braves et infortunés Polonais tombés sous le fer des Russes dans cette fatale journée, M. Garneau fut invité à mêler sa voix aux accents de deuil des exilés, et il lut une pièce de vers qui décèle un beau talent poétique, et qui est surtout remarquable par son énergie. Elle commence ainsi :

“ On nous disait : Son règne recommence,  
La Liberté partout renverse les tyrans ;  
Comme l'éclair, on voit briller sa lance,  
Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.

Le guerrier de Warsaw sur son coursier fidèle,  
Pour la patrie a ressaisi son dard ;  
Et déjà le clairon résonne en la tourelle  
Où somnecillaient les satrapes du Czar."

Cependant la situation précaire où la mort de M. Garneau, père, avait laissé sa veuve, et la santé de celle-ci toujours chancelante depuis cette douloureuse époque, faisait souvent tourner à son fils des regards d'anxiété vers le Canada. Sa pauvre mère lui demandait de revenir au printemps, s'il voulait la voir encore vivante. Il résolut donc de se rendre à ses vœux. D'ailleurs la mission diplomatique de M. Viger tirait à sa fin.

Il s'embarqua le 10 mai 1833, par une délicieuse journée du printemps qui semblait lui promettre une traversée rapide et heureuse. Mais il n'était en mer que depuis trois ou quatre jours, lorsqu'une tempête furieuse assaillit le vaisseau, et dura presque toute la traversée. Les vents toujours contraires lui firent presque perdre l'espoir de jamais revoir sa chère patrie.

Dans le récit de son voyage écrit vingt ans après, on entrevoit en cet endroit un souvenir d'illusions perdues qui assombrissait son âme.

Au milieu des mélancoliques réflexions qui tombent de sa plume, il laisse glisser un tendre reproche à son pays qui l'a si longtemps oublié.

" L'ennui me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur au delà des mers, dans cette sauvage contrée où l'espérance avait autrefois conduit mes

ancêtres ; vain songe que les événements se sont plus ensuite à démentir en détail."

Enfin cinquante jours après son départ de Liverpool, le 30 juin, il mettait pied à terre à Québec, et se jetait dans les bras de sa mère. <sup>1</sup>

### III.

Divers écrits de M. Garneau.—Son *Histoire du Canada*,

A son arrivée, M. Garneau essaya d'exercer sa profession. Il fut un an associé avec M. Besserer alors membre de la Chambre d'Assemblée. Quelque temps après, il entra comme comptable dans une banque ; mais il n'y fit que passer. Cette riche nature s'accommodait mal de l'aride besogne des chiffres. Il secoua la poussière du comptoir, et obtint une place de traducteur à la Chambre d'Assemblée.

Dans ses moments de loisir, il continuait toujours de se livrer à ses occupations favorites, les études littéraires, chérissant dans le modeste silence du cabinet cette indépendance de l'esprit sacrifiée si souvent sur la scène politique. <sup>2</sup>

Ce fut vers cette époque qu'il publia dans les journaux plusieurs pièces de poésie fugitive, qui ont été en partie recueillies par M. Huston dans son *Recueil de Littérature Canadienne*, imprimé à Montréal en 1848.

1. Les détails qui précèdent sur les Voyages de M. Garneau, ne sont qu'une courte analyse du récit qu'il en a fait lui-même, et qui offre des pages pleines d'intérêt.

2. *Répertoire National*.

Ces poésies respirent, en plusieurs endroits, les sentiments qui l'animaient au sujet de la nation dont il devait bientôt entreprendre d'écrire l'histoire.

On peut citer parmi les plus remarquables : *Les Oiseaux Blancs*, *L'Hiver*, et *Le dernier Huron*.

Mais ces essais qui auraient pu suffire à la réputation d'un autre, et qui lui assuraient une place distinguée parmi nos littérateurs, n'étaient qu'un acheminement à l'œuvre capitale de sa vie.

Ce fut d'abord le souvenir de ses relations avec les hommes de lettres de Londres et de Paris qui l'engagea à continuer, avec plus d'ardeur et de persévérance, ses recherches sur les annales historiques du Canada.

Mais ce ne fut qu'en 1840, qu'il commença à écrire son *Histoire*.

On n'avait encore dans le pays, que des publications incomplètes sur ce sujet. En quittant le Canada, les Français avaient emporté avec eux toutes leurs archives, toute leur correspondance officielle et politique qui resta oubliée même en France jusqu'à ces dernières années. Les États-Unis sont les premiers qui probablement en ont rappelé le souvenir. L'état de New-York et celui de Massachusetts obtinrent de Louis-Philippe la permission de faire faire des recherches dans les archives de France et de faire copier tous les documents qu'ils pourraient désirer concernant leur histoire.

Le premier volume de l'*Histoire du Canada* parut à Québec en 1845.

L'année précédente, M. Garncau avait obtenu la place de greffier de la cité de Québec, qu'il a occupée pendant vingt ans. Depuis ce jour, sa vie s'est écou-



lée sans aucun incident remarquable, entre les paisibles devoirs de sa charge et les veillées solitaires de ses études historiques.

Peu de temps après l'apparition de son premier volume d'histoire, M. Garneau fut informé par le Dr. O'Callaghan, ancien membre de la Chambre des députés du Bas-Canada, et réfugié politique à Albany depuis l'insurrection de 1837, que l'état de New-York avait obtenu une copie de la correspondance officielle des gouverneurs et des fonctionnaires publics de la Nouvelle-France depuis sa fondation jusqu'au traité de paix de 1763. M. Garneau se rendit à Albany et obtint l'autorisation de compulsier ces précieux documents et d'en faire des extraits. Le Dr. O'Callaghan, très-versé lui-même dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord, était à la veille de publier sa savante *Histoire de la Nouvelle-Hollande*.

A l'aide de ces nouvelles recherches, M. Garneau put faire paraître le second volume de son ouvrage en 1846, et le troisième en 1848, conduisant l'histoire du Canada jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792.

Ces travaux sur le Canada réveillèrent l'attention publique. Jusqu'alors on n'avait pas osé ouvrir les annales canadiennes, de peur de rappeler à la mémoire des scènes trop douloureuses; ce qui a inspiré ces lignes à M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens* : " Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada ! Vous avez été indignement calomniés ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits ! Honte à nous, qui au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous

contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos!"

A part certaines réserves, l'ouvrage de M. Garneau fut bien accueilli en Canada et en France; la *Nouvelle Revue Encyclopédique* de 1847, publiée à Paris par Firmin Didot, imprimeur de l'Institut de France, en fit un rapport favorable. <sup>1</sup>

1. Il est curieux de lire l'impression qu'avait faite sur l'esprit de deux de nos hommes les plus éminents, MM. Papineau et Morin, la lecture de l'*Histoire du Canada*, alors qu'une partie de l'ouvrage était encore sous presse. On voit que, dès l'abord, ils avaient été frappés de ce qui fait le caractère saillant de l'œuvre de M. Garneau, la hauteur des vues.

MONTREAL, 22 janvier 1845.

CHER MONSIEUR,

Je voudrais pouvoir vous écrire moins à la hâte, pour vous exprimer combien j'ai été satisfait de l'*Introduction* de votre *Histoire*, que vous avez bien voulu me communiquer. Vous vous placez dès l'abord à un point de vue élevé, qui promet une grande utilité et un immense intérêt; je suis sûr que l'ouvrage tiendra ce que promet la préface. Voilà pour le *fond*. M. Chauveau, qui vient de lire les pages que vous m'avez transmises, et dont il avait au reste déjà vu une partie à Québec, en est très-satisfait. Je verrai l'ami Parent à la première occasion. Quant à la *forme*, les chapitres distincts, que vous annoncez, faciliteront beaucoup la lecture profitable de l'ouvrage. Continuez, et vous ne pourrez manquer de faire un ouvrage digne du nom canadien, et de passer avec lui à la postérité, si vous y comptez....

A. N. MORIN.

MONTREAL, 26 février 1850.

MON CHER MONSIEUR,

J'apprends avec plaisir que vous reprenez avec ardeur la continuation de votre beau travail sur l'histoire du pays. Couronnez l'œuvre par le même amour de la vérité historique, la même diligence à la chercher, la même indépendance à l'énoncer, et le même talent d'écrivain : vous aurez rempli une tâche éminemment utile au pays, et qui vous fait déjà infiniment d'honneur....

L. J. PAPINEAU.

Cependant M. Garneau ne cessait point ses recherches et les travaux qui étaient devenus l'objet exclusif de ses études. Une nouvelle collection de documents historiques avait été acquise par le Canada. M. Garneau prit la résolution de publier une seconde édition de son ouvrage, revue et corrigée d'après ces nouveaux manuscrits authentiques, et les Chambres lui votèrent pour cela une allocation libérale, (£250.) L'auteur termine son récit à l'acte d'union des deux Canadas. (1840).

Cette édition qui parut en 1852, fut encore mieux accueillie que la première. La *Revue des deux Mondes* et le *Correspondant* de Paris lui consacrèrent deux longs articles, l'un écrit par M. Pavie et l'autre par M. Moreau, tous deux écrivains distingués. L'ouvrage de M. Garneau y fut apprécié de manière à faire honneur et à l'écrivain et au jeune pays qui pouvait fournir déjà de si intéressantes annales.

La *Revue américaine* du Dr. Brownson, publiée à Boston, reçut l'ouvrage avec la même faveur.

Les historiens français et américains ont rendu pleine justice à l'exactitude de l'auteur et à la largeur de ses vues, en le citant souvent dans leurs récits, tels que MM. Ferland, <sup>1</sup> Bancroft, <sup>2</sup> Parkman, <sup>3</sup> Sargent, <sup>4</sup> O'Callaghan, <sup>5</sup> Rameau, <sup>6</sup> Dussieux, <sup>7</sup> et surtout, dans sa grande *Histoire de France*, Henri Martin, qui fait cette réflexion touchante en prenant congé de notre auteur :

1. *Cours d'Histoire du Canada.*
2. *History of the United States.*
3. *History of the conspiracy of Pontiac.*
4. *The History of an expedition against Fort Duquesne in 1755 under Major General Edward Braddock.*
5. *History of New-Netherland.*
6. *La France aux Colonies.*
7. *Le Canada sous la domination française.*

“ Nous ne pouvons quitter sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du Nouveau-Monde après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français.”<sup>1</sup>

Une troisième édition de l'*Histoire* de M. Garneau a été publiée en 1859. Un anglais, M. Bell, en a donné, en 1860, une traduction assez médiocre et souvent incorrecte.

1. En 1862, M. Henri Martin adressait à l'auteur de l'*Histoire du Canada* une lettre où l'on trouve quelques remarques du plus haut intérêt, sur l'influence que sont appelés à exercer l'élément français, et, en général, les races latines en Amérique. Nous sommes heureux de pouvoir citer cette autorité imposante à l'appui des observations que nous faisons dans un article récent publié dans le *Foyer Canadien*, sur *Le Mouvement littéraire en Canada*, et où nous parlions de la vocation de la race française en Amérique, et de la nécessité d'opposer une digue à “ l'élément anglo-saxon, dont l'expansion excessive, l'influence anormale doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation.”

MONSIEUR,

.....J'avais été heureux, il y a quelques années, de trouver dans votre livre non-seulement des informations très-importantes, mais la tradition vivante, le sentiment toujours présent de cette France d'outre-mer qui est toujours restée française de cœur, quoique séparée de la mère-patrie par les destinées politiques. Je n'ai fait que m'acquitter d'un devoir en rendant justice à vos consciencieux travaux. Puissent ces échanges d'idées et de connaissances entre nos frères du Nouveau-Monde et nous se multiplier et contribuer à assurer la persistance de l'élément français en Amérique! A part nos sympathies na-

M. Garneau a encore publié, dans le *Journal de Québec*, en 1855, un *Voyage en Angleterre et en France*, qu'il avait d'abord eu l'intention de réunir en un volume. Mais il jugea ensuite cette œuvre trop imparfaite pour lui donner cette forme définitive. Les fragments les plus intéressants en ont été publiés dans le *Foyer Canadien*, dont M. Garneau était un des collaborateurs.

## IV

## Maladie de M. Garneau—Sa mort.

Cependant les longs travaux de M. Garneau avaient peu à peu miné sa santé ; il fut attaqué d'épilepsie. Ce fut en 1843 qu'il ressentit les premières atteintes de cette maladie cruelle. Les trois années suivantes, le mal sembla avoir disparu ; mais en 1846, il éclata de nou-

tionales, à nous autres, il y a un grand intérêt de civilisation à ce que l'élément anglais, de *prépondérant*, ne devienne pas *unique* du pôle nord jusqu'à l'Isthme, et n'absorbe pas totalement les éléments français et hispano-indien. La variété est le principe du progrès.

Agréez, je vous prie, monsieur, mes sentiments les plus distingués et les plus sympathiques.

H. MARTIN.

Paris, 1er avril 1862.

M. Henri Martin est, en ce moment même, le candidat qui paraît devoir succéder au fauteuil de M. Dupin à l'Académie Française. On cite déjà les noms des académiciens qui sont favorables à son élection : ce sont MM. Thiers, Guizot, Mignet, le duc de Broglie, le prince Albert de Broglie, Prevost-Paradol, Villemain, de Barante, Viennet, Flourens, Saint-Marc Girardin, Rémusat, Berryer, Ponsard, Sainte-Beuve, Augier, Dufaure, Legouvé, Laprade, de Montalembert et le comte de Falloux.

On regrette qu'un esprit si éminent et qui réunit de tels suffrages, appartienne par ses doctrines à l'école rationaliste.

veau, terrible, incurable. A la suite d'une attaque de typhus, compliqué d'un érysipèle au visage, qui le conduisit aux portes de la mort, il parut presque guéri pour la seconde fois.

Ce fut le Dr. Jean Blanchet qui le sauva par des soins éclairés autant qu'assidus. M. Garneau en garda toujours le souvenir, et dans le désir de marquer sa reconnaissance à celui qui l'avait arraché à la mort, il lui dédia, en 1855, le livre de son *Voyage*. A la mort du Dr. Blanchet, en 1857, il fut le promoteur d'une souscription publique pour édifier sur sa tombe le monument que l'on admire aujourd'hui sous les grands arbres du cimetière Saint-Charles.

Pendant quelque temps on espéra que l'illustre malade recouvrerait la santé ; mais l'assiduité au travail et l'application qu'exigea de lui la correction de son *Histoire*, réveillèrent le mal avec une recrudescence telle qu'il y a deux ans, au mois de mai 1864, M. Garneau dut se démettre de ses fonctions de Greffier de la Cité, qu'il occupait depuis 1844. La ville lui accorda alors une pension de £200, en considération des services qu'il avait rendus non-seulement à la cité dans l'accomplissement de sa charge, mais encore au pays tout entier par ses importants travaux d'histoire.

Dans ses rapports sociaux, M. Garneau était d'une réserve et d'une politesse exquises : c'était le type du gentilhomme accompli. Modeste, comme le véritable mérite, il se défiait toujours de lui-même ; cette timidité naturelle, mêlée d'une noble fierté, l'a continuellement tenu éloigné des luttes politiques, où ses talents et sa réputation lui assignaient un rôle éminent.

Chez lui, la conduite de l'homme privé a toujours

été d'accord avec les principes sévères de l'historien. Cette rigidité a même refroidi ses rapports avec plusieurs de ses amis de jeunesse, qui croyaient pouvoir suivre une voie différente.

Malgré certaines opinions émises dans les premières éditions de son *Histoire* et qui ont été jugées peu conformes à la rigueur des saines doctrines, M. Garneau était un homme sincèrement religieux. Que de fois n'a-t-on pas été édifié, dans les tristes moments où on le voyait aux prises avec son cruel mal, de l'entendre murmurer tout bas l'*Ave Maria*, même au milieu du trouble de ses facultés.

Il a donné d'ailleurs une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Eglise en soumettant humblement la dernière édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite ; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons, du moins, reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société.

Comme on devait s'y attendre, la mort de M. Garneau a été celle d'un vrai chrétien. Il a supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'est préparé au moment suprême, et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante.

Il s'est éteint, le 2 février dernier, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois.

Le cri de douleur qui a retenti dans tout le pays à

la première nouvelle de sa mort, et qui n'est pas encore calmé, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son mérite : c'est l'oraison funèbre de la patrie en deuil.

Par un mouvement tout spontané, une souscription nationale s'est organisée dans le but de lui élever un monument et de donner à sa famille un témoignage de la reconnaissance publique. Ce mouvement, qui s'est propagé rapidement dans toutes les parties du pays, et qui se continue encore au moment où nous écrivons, nous donne lieu d'espérer qu'il produira des résultats dignes de celui qui en est l'objet.

En parlant de la mort de M. Garneau, comment oublier cette autre perte cruelle qui l'a précédée de si près, comment ne pas donner un souvenir, une larme à son digne émule, M. Ferland, tombé lui aussi, avant le temps, victime de son dévouement à la science et à la patrie.

On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, que M. Garneau adressait en 1861 à M. Ferland, en accusant réception du premier volume de son *Cours d'Histoire du Canada*. C'est un témoignage vivant de la touchante amitié qui unissait ces deux grands citoyens, et de leur commune sollicitude pour l'avenir de leur cher Canada.

Samedi, 24 août 1861.

“ M. Garneau prie M. Ferland de vouloir bien accepter ses hommages et en même temps ses remerciements pour le premier volume de son *Cours d'Histoire*, qu'il a eu la complaisance de lui envoyer. M. Garneau est passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de



leur chère patrie ; mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer.

“ M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de cette foi. Son livre, quel que soit l'avenir de ses compatriotes, sera toujours le témoignage d'un principe révérend par tous les peuples et rendra la mémoire de son auteur plus chère à la postérité.”

Garneau ! Ferland ! deux noms immortels, qui seront toujours prononcés avec amour, tant qu'il restera un Canadien pour les redire aux âges futurs !

## V

### Jugement sur l'*Histoire du Canada*.

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge de la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien ; tandis que du fond de leur lointain exil, les gémissements des Cana-

diens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine : au sud, celle de la Louisiane : au nord, celle de cette infortunée Acadie jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le vaisseau en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut servir à expliquer, sinon à justifier, certaines erreurs d'appréciations que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme

généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

La correspondance intime de M. Garneau indique en plusieurs endroits la disposition de son esprit, et contient des révélations précieuses à recueillir. Le fragment qui suit offre surtout une étude instructive ; c'est une lettre écrite en 1854 à l'un de ses plus éminents critiques, M. L. Moreau, le savant auteur des traductions de Saint-Augustin, ouvrages couronnés par l'Académie française.

Québec, 9 mars 1854.

MONSIEUR,

“ Je viens de terminer la lecture de votre appréciation de mon *Histoire du Canada* dans le *Correspondant* de Paris et que quelques-uns de nos journaux ont reproduite à Montréal et à Québec. Je suis peiné que vous n'ayez pas eu la seconde édition de l'ouvrage, dans laquelle j'ai amené mon récit jusqu'à l'union des deux Canadas en 1840. Le style en est plus parfait, les faits sont exposés avec plus d'exactitude, parce que je n'avais pas la correspondance officielle de nos premiers gouverneurs lorsque le commencement de la première édition a été mis sous presse, et la suite des événements vous aurait fait voir que ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

“ En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit-dixièmes de la population protestants et des gouvernements partout protestants ? C'est en blâmant tous les actes dus à l'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une

liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le Nouveau-Monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr. Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec beaucoup de prudence pour éviter des discordes.

“ C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre, après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français, donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre.

“ Avec le protestantisme en majorité et au pouvoir, on ne saurait prendre trop de précautions dans ses arguments pour n'être pas tourné ; et nous, pauvres Canadiens, nous avons non-seulement le protestantisme, mais l'anglicisation en face nous menaçant de tous côtés ”.....

L'erreur de M. Garneau n'est pas d'avoir invoqué le principe de la liberté de conscience, mais de l'avoir affirmé d'une manière absolue et non comme d'une utilité relative. S'il eût eu le soin de faire cette distinction, et de sauvegarder ainsi les droits de la vérité, il n'aurait pas eu à essuyer les vives critiques dont il a été l'objet.

Mais après avoir lu la lettre qui précède, on est heureux de voir que si M. Garneau s'est trompé, son erreur naissait d'une noble source, et que loin d'être un acte d'hostilité, elle était plutôt le rêve d'une âme ardente et dévouée à son pays cherchant des

moyens de protection contre les dangers qui le menaçaient.

Rien n'est plus capable de nous en convaincre que la lettre suivante adressée à Lord Elgin ; et rien, d'un autre côté, ne peint mieux la trempe d'esprit de notre historien. C'est un éloquent plaidoyer en faveur du peuple canadien, et en même temps un cri d'indignation contre la tyrannie oligarchique. On ne sait qu'admirer davantage dans cette pièce magistrale, ou des élans généreux du patriotisme, et de la largeur des vues,—ou de l'habileté exquise avec laquelle il aborde des questions si délicates devant un gouverneur anglais.

A SON EXCELLENCE LE COMTE ELGIN ET KINCARDINE, GOUVERNEUR-  
GÉNÉRAL DU CANADA, ETC., ETC.

MILORD,

“ Si j'avais su plus tôt que Votre Excellence daignait prendre quelque intérêt à l'ouvrage que j'ai commencé sur le Canada, je me serais empressé de lui faire parvenir ce que j'en ai d'imprimé, persuadé qu'elle aurait trouvé dans les événements dont je retrace le tableau de quoi se former une juste idée des vœux et des sentiments d'une partie nombreuse des peuples qu'elle a été appelée à gouverner. Aujourd'hui qu'elle a bien voulu s'en exprimer à cet égard avec bienveillance, je la prie de vouloir bien me faire l'honneur d'accepter l'exemplaire de l'*Histoire du Canada* que M. Fabre lui fera remettre aussitôt qu'il sera relié.

“ J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité si souvent défigurée et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui

voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'expression matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion dans ce continent, m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste ; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur honneur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé ; mais soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à tout autre motif, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

“ Les outrages éditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. En quel autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant, et le pays tout entier dans celle de ses députés élus par un suffrage presque universel ? Or si ces gens ont pu se porter à de pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens-Français qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les

dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des dissensions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps, et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.

“ Si les Canadiens ont enduré patiemment un pareil état de chose, il ne faut pas croire, malgré leurs mœurs paisibles et agrestes, que c'est la timidité ou la crainte qui les ait empêchés de songer à seconer le joug. Ils sortent de trop bonne race pour ne pas faire leur devoir lorsqu'ils y sont appelés. Leur conduite dans la terrible guerre de 1755, pendant le siège de Québec en 1775-6, durant la guerre de 1812 et même, malgré leur petit nombre, dans les combats de St. Denis, St. Charles et St. Eustache en 1837, (s'il m'est permis de citer cette époque malheureuse,) attestent suffisamment leur courage pour qu'on les respecte. Leur immobilité apparente tient à leurs habitudes monarchiques et à leur situation spéciale comme race distincte dans l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particuliers qui redoutent le contact d'une nationalité étrangère. Ce sont ces deux puissants mobiles qui les ont fait revenir sur leurs pas en 1776, après avoir embrassé pour la plupart un instant la cause américaine ; qui les ont fait courir aux armes en 1812, et qui les ont retenus encore en 1837. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si les États-Unis étaient français ou le Canada tout anglais, celui-ci en formerait partie depuis longtemps ; car la société, dans le nouveau monde, étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance naturelle des populations est de revêtir la forme républicaine. Vous m'accuserez peut-être, Milord, de baser ici mes rai-

sonnements sur l'intérêt seul; j'avoue que ce mobile n'est pas le plus élevé; mais il est fort puissant surtout aux yeux des adversaires des Canadiens; et quant à ceux qui sont fondés sur de plus nobles inspirations, je n'ai pas besoin de les faire valoir, Votre Excellence les trouve déjà dans son propre cœur.

“ J'en ai peut-être dit assez pour faire voir que ceux qui veulent réduire les Canadiens-Français à l'état d'ilotisme, (car leur transformation nationale, si elle doit avoir lieu, ne peut être que l'œuvre du temps et ne peut se faire que par cette phase), ne le font point dans l'intérêt du grand empire dont nous faisons partie; qu'au contraire, ce sont ces intérêts canadiens-français qui ont empêché le Canada de tomber jusqu'à présent dans l'orbite de la république américaine; que l'Ecosse, avec des lois et une religion différentes de celles de l'Angleterre, n'est pas moins fidèle que celle-ci au drapeau britannique, et que sur le champ de bataille le montagnard calédonien ne cède point sa place au grenadier anglais malgré son dialecte gaulois. De tout cela, il résulte à mes yeux qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de protéger les Canadiens, comme il est de l'intérêt d'un propriétaire prudent d'entretenir surtout la base d'un édifice pour le faire durer plus longtemps, car il est impossible de prévoir quel effet la perte de l'Amérique du Nord et son union avec les États-Unis, aurait avec le temps sur la puissance maritime et commerciale de l'Angleterre.

“ Ces considérations, Milord, et bien d'autres qui se présentent à l'esprit, ont sans doute déjà frappé l'attention de Votre Excellence et des autres hommes d'état de la métropole. Votre conduite si propre à rassurer les colons sur leurs droits constitutionnels,



recevra, je n'en doute point, l'appui du gouvernement impérial et contribuera au maintien de l'intégrité de l'empire. En laissant le Haut-Canada à ses lois, et le Bas aux siennes, afin d'atténuer autant que possible ce qu'il peut y avoir d'hostile à mes compatriotes dans les motifs de l'acte d'union ; en abandonnant au pays toute la puissance politique et législative dont il doit jouir par la voie des chambres et des ministres responsables en tant que cela n'affecte point le nœud qui l'unit à l'Angleterre, celle-ci n'a rien à craindre des cris de quelques mécontents qui ne sauraient mettre en danger la sûreté de la colonie, si les partis politiques de Londres ont la sagesse de ne point s'en prévaloir dans leurs luttes pour obtenir le pouvoir.

“ Je prie Votre Seigneurie de me pardonner de m'être étendu si longuement sur la situation politique de ce pays. Je m'y suis trouvé entraîné par l'enchaînement de réflexions que me suggère l'étude que je suis obligé de faire du passé pour l'œuvre que j'ai entreprise et dont le fruit remplirait le plus grand de mes vœux, s'il pouvait faire disparaître tous les préjugés du peuple anglais contre les Canadiens au sujet de leur fidélité, et ramener la confiance et la justice dans les appréciations réciproques des deux peuples, comme je suis convaincu que c'est le but éclairé de Votre Excellence dans la tâche noble mais difficile dont elle s'est chargée. . . . .

“ Québec, 19 mai 1849.”

Une troisième lettre adressée en 1850 à l'honorable L. H. Lafontaine, alors premier ministre, dévoile un côté presque inconnu du caractère de l'historien, et initie en même temps aux difficultés de tout genre qu'il a eu à surmonter pour élever le monument qu'il a

légué à sa patrie. Il y fait, en quelques lignes, sa profession de foi historique.

L'idée qu'il se formait de la dignité et des devoirs de l'historien indique l'atmosphère sereine où planait ce noble esprit :

Québec, 17 septembre, 1850.

MON CHER MONSIEUR,

“ Après vous avoir tourmenté pour avoir accès aux archives du gouvernement exécutif, je puis paraître lent à en profiter. Mais ce n'est pas ma faute. Je ne suis pas libre de m'absenter quand je veux de mon pauvre bureau, et lorsqu'il s'agit d'histoire écrite par un canadien-français, il faut que j'use de certains ménagements auprès d'une partie de notre conseil dans lequel sont deux Sewell, pour ne pas éveiller des prétextés d'opposition, etc., etc. Je voulais monter à Toronto dans ce mois-ci, et des obstacles m'en empêchent. D'ailleurs je juge à ce que M. Parent vient de m'écrire, qu'il me faudra beaucoup plus de temps dans vos bureaux que je l'imaginai pour faire *une bonne recherche*. Il paraît que vos papiers sont éparpillés dans les différents départements, que ceux du conseil exécutif présentent le beau et vaste désordre qui ferait à la fois la terreur et la joie de votre Jacques Viger. Faire des recherches dans un pareil chaos exigerait plus de temps que j'en puis donner hors de Québec. Je crains donc de me trouver forcé d'attendre, pour faire mes fouilles, que vous descendiez ici.

“ Dans l'intervalle je perfectionnerai mon travail, car le premier jet est fait. Je suis rendu à 1828 où je vais m'arrêter, passant seulement en revue, dans une conclusion, les événements jusqu'à ce jour, pour tirer des conséquences.

“ Il est probable à la tournure lente, mais inévitable peut-être, que prennent les choses dans notre pays que ce soit le dernier comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque ; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces. Mais enfin je me fais un honneur de ce qui paraîtra malheureusement singulier plus tard. J'écris avec une parfaite conviction. Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes, d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir. En rectifiant l'histoire militaire de la conquête, j'ai mis les Canadiens en état de repousser toute insulte à cet égard, et il me semble que les journaux anglais ne parlent plus de cette époque comme ils en parlaient. Je crois pouvoir faire la même chose pour tout le reste.

“ Au surplus je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale, ni au gouvernement, ni à qui que ce soit, et je n'ai pris aucune part aux événements publics ; ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses tel qu'un historien éclairé, indépendant et véridique doit le faire.....”

M. Garneau dut éprouver une singulière satisfaction, quelque temps après l'envoi de cette lettre, en recevant la note suivante de l'honorable Joseph Howe, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'homme le plus éminent sans contredit des provinces maritimes, et l'une des

plus hautes intelligences de toute l'Amérique Britannique. Le vœu que M. Garneau émettait dans sa lettre à Sir L. H. Lafontaine et à Lord Elgin, y trouvait un premier accomplissement ; il y voyait la réalisation d'une des espérances qu'il nourrissait avec le plus d'amour, et que son livre avait préparée : celle de voir bientôt tomber les calomnies, s'éteindre les préjugés funestes que la haine avait soulevés contre les Canadiens.

Après avoir remercié M. Garneau de l'hommage qu'il lui avait fait de son *Histoire*, M. Howe continue ainsi :

..... "Le caractère des Canadiens-Français a été grossièrement calomnié ; il est donc tout naturel qu'il ait été méconnu. Dans les Provinces Maritimes, nous n'avons ni intérêt ni désir de le méconnaître, et ce sera pour moi une sincère satisfaction de trouver dans votre *Histoire* de nouveaux moyens de rendre justice à vos compatriotes en toute occasion favorable."

Quelque importants que fussent ces premiers résultats de l'œuvre de M. Garneau, toutefois l'influence de son *Histoire* devait s'étendre encore plus loin et surtout faire naître des sympathies chères à tous les cœurs canadiens. Cette voix de la vérité, vibrante d'une plainte solennelle, qui s'élevait des rivages du Canada, demandant justice et réparation, traversa les mers, et réveilla des échos depuis longtemps endormis sur l'ancienne terre de France, cette antique mère-patrie toujours aimée. De nobles cœurs, des intelligences d'élite reconnurent cette voix française dont le

1. On a encore frais à la mémoire son fameux discours à la convention du Détroit, chef-d'œuvre d'habileté et de science politique.

timbre avait la mélancolie d'une voix de l'exil, et répondirent par de chaleureux applaudissements à ses appels. Pour ne citer que les plus connus, MM. Ampère, Marmier, Rameau, Henri Martin, Carlier, Théodore Pavie, Moreau, Dussieux, De Puibusque signalèrent à l'attention publique l'*Histoire du Canada* ; et si aujourd'hui la France se réveille de son apathie à l'égard de son ancienne colonie, si elle commence à tourner ses regards vers le Canada, c'est à eux, en grande partie, et à l'ouvrage de M. Garneau, que nous le devons.

Un des témoignages les plus curieux à recueillir, et qui a dû être particulièrement sensible à l'auteur, lui est venu du fond de la Suisse. La lecture de cette lettre fera voir l'impression profonde qu'avait produite sur l'esprit de ce correspondant inconnu l'étude de l'*Histoire du Canada*. Elle offre, d'ailleurs, un très-vif intérêt par elle-même, par les larges aperçus qu'elle présente, les conseils qu'elle renferme, et les espérances, solidement appuyées, qu'elle donne sur l'avenir du Canada et la conservation de notre nationalité.

Elle signale en même temps dans l'ouvrage de M. Garneau une ombre qui, heureusement, a toujours été en s'évanouissant à mesure qu'il a perfectionné son œuvre. Les tendances qui l'avaient fait glisser sur la pente de quelques opinions que nous n'avons pas à combattre, puisqu'il les a abandonnées, obscurcissaient, par une suite naturelle, sa confiance dans l'avenir de notre race. Disons-le franchement, à la vue des orages qu'il voyait venir de tous les points de l'horizon, son espérance faiblissait, il désespérait presque de l'avenir.

Nous n'hésitons pas à en attribuer la raison, du moins en grande partie, à un certain manque de fermeté dans

ses croyances religieuses. L'homme profondément convaincu porte la sérénité de ses convictions jusque dans les habitudes ordinaires de la vie. Des hauteurs de la foi, d'où son regard plane au-dessus des nuages, il envisage, d'un œil calme, les orages des événements, les périls des jours critiques, et domine les situations. L'Espérance et la Foi sont deux angéliques sœurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main.

Voici les principaux passages de la lettre que nous venons de mentionner.

MONSIEUR,

“ Le peuple canadien-français m'a toujours inspiré une profonde sympathie, sympathie qui n'a fait que s'accroître par la lecture des divers ouvrages des auteurs qui ont visité votre pays, entre autres, Lambert, Delacroix, B. Hall, d'Orbigny, et surtout X. Marmier. C'est ce dernier, qui, par ses lettres sur l'Amérique m'a fait désirer de connaître votre *Histoire du Canada*, ouvrage qu'un libraire suisse a pu me procurer à Paris, il y a environ une année.

“ Permettez-moi donc, quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, de venir vous présenter mon faible éloge pour cet excellent ouvrage que j'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt et qui doit être considéré, à juste titre, comme tout ce qu'il y a de mieux écrit sur l'Amérique et surtout par un Américain. Les trois volumes, on le voit, sont le fruit de nombreuses et consciencieuses recherches de votre part.

“ J'habite la Suisse depuis dix-huit ans. Comme français et même comme catholique, j'approuve beaucoup votre

manière de voir relativement à la révocation de l'édit de Nantes et à ses malheureuses conséquences. C'est la suisse française, Genève principalement, qui en a recueilli les plus grands avantages. L'émigration française y a apporté la fortune, l'industrie, les sciences etc., etc., et en a fait le pays le plus florissant du monde.

“ Vous dites, monsieur, dans votre discours préliminaire : “ *Nous sommes loin de croire que notre nationalité soit à l'abri de tout danger, nos illusions à cet égard s'en volent chaque jour etc., etc.*” Permettez-moi de vous dire que, sous ce rapport, je ne partage pas votre manière de voir, et voici pourquoi. La population suisse se compose, comme vous le savez, des races allemande, française, italienne et romaine. La population française, qui compte pour environ trois quart de million, est celle qui conserve le mieux son caractère de nationalité, même dans les cantons mixtes où elle est en minorité, comme dans celui-ci par exemple. La contrée que j'habite, appelée autrefois l'Evêché de Bâle, peuplée par environ 70,000 habitants de race française, quoique n'ayant fait partie de la France que sous l'Empire, a été réunie en 1815 au canton de Berne, dont la population toute allemande est d'environ 400,000 habitants. Eh bien ! malgré cela aucune atteinte n'a été portée à la nationalité de la partie française du canton. Tous les fonctionnaires publics sont tenus de connaître les langues allemande et française, déclarées nationales par la constitution.

“ Il y a dans la race française, plus que chez toutes les autres, quelque chose qui s'opposera toujours à la perte de sa nationalité. J'en vois bien des preuves en Suisse et ailleurs. A Fribourg, par exemple, dans la

ville haute, on ne parle que français, tandis que la ville basse est toute allemande. Cette démarcation a toujours existé. La petite ville de Bienn, à cinq lieues d'ici, est toute allemande, elle est le chef-lieu d'une paroisse comprenant plusieurs villages, l'un d'eux, Evillars, a toujours été français, a une école française etc., etc. Après la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés français qui sont venus s'établir à Berne y ont formé une corporation appelée colonie française, qui existe encore de nos jours, dont tous les membres ont conservé la langue et les mœurs de leurs ancêtres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de plus frappant à cet égard, ce sont ces villages français fondés, toujours par suite de cette déplorable révocation de l'édit de Nantes dans les environs de Francfort, au centre même de l'Allemagne. Une personne de ma connaissance qui a vu ces villages pendant l'été dernier, m'assure qu'en en visitant la population, on se croit au milieu de la France méridionale du siècle de Louis XIV. Langage, accent, mœurs, tout y rappelle cette dernière époque. Les pasteurs viennent de la Suisse française. Dans les écoles, on n'enseigne que le français, et la plus grande partie des habitants ne comprennent pas même l'allemand.

“ De ce fait que la grande majorité de la population américaine est de race anglo-saxonne, il n'en faut pas conclure qu'elle absorbera la nationalité et la langue française. En Europe, la langue française est toujours la langue dominante, la langue de prédilection des savants et la langue diplomatique enfin ! Toutes les premières familles d'Allemagne et de Russie, toute la noblesse font instruire leurs enfants en français. C'est la Suisse française principalement qui



leur fournit des instituteurs et des institutrices. J'ai dans notre voisinage plusieurs amis, qui, comme précepteurs, ont habité la Russie pendant un grand nombre d'années et qui m'ont souvent répété que chez tous les seigneurs et dans la bonne société, on ne parle que français et aussi correctement qu'à Paris. La société choisie qui, de toutes les parties du monde et principalement d'Angleterre, vient chaque été visiter la Suisse, se sert généralement de la langue française. C'est à l'amour-propre des Anglais qu'il en coûte le plus de parler un autre idiome que le leur; mais le plus souvent ils sont forcés d'en passer par là. Toutes les principales villes d'Europe et même Constantinople, ont leurs journaux français. A Berne, ville toute allemande, il se publie trois feuilles françaises paraissant tous les jours.

“ La langue, c'est la nationalité. Que les Canadiens-Français conservent donc religieusement la première, et la dernière ne périra pas, je crois vous en avoir donné la preuve par les divers faits qui précèdent. Encouragez, propagez l'instruction primaire, dans les campagnes surtout. N'employez que des instituteurs de race française. Après cela, que la corruption produise quelques défections dans la classe élevée, c'est-à-dire chez ceux de vos compatriotes, qui, par leur éducation et leur position sociale, devraient être à l'abri de toute corruption, ceux-là, croyez-le bien, n'entraîneront pas les masses. A propos de cela, il y a quelquefois des tendances qui se remarquent jusque dans les plus petites choses. Je vois souvent dans les journaux des faits qui ne font pas honneur à quelques-uns de vos compatriotes, quant à l'esprit de nationalité : c'est, par exemple, l'affectation que mettent des membres du parle-

ment à s'exprimer en anglais. Pourquoi aussi, dans le commerce, les négociants franco-canadiens affectent-ils d'avoir les enseignes de leurs magasins en anglais? Ceci ne s'explique guère pour une ville comme Québec, peuplée, en grande majorité, par la race française. . . . . ”

Dans une seconde lettre, en date du 27 juin 1854, le même correspondant, revenant sur un discours prononcé par l'ambassadeur des États-Unis à Londres, à l'occasion d'un dîner donné au gouverneur du Canada, lord Elgin, ajoute de nouvelles preuves à ce qui précède :

“ Je prévois avec assurance, a dit l'ambassadeur de la république américaine, le jour où la langue anglaise qui est la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, sera la langue de la plus grande partie du globe.

“ Quoiqu'il ne soit pas difficile de prouver que cette langue n'a pas été et n'est pas la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, on peut dire avec beaucoup de vérité, n'en déplaise à monsieur l'ambassadeur, que ses prévisions ne sont rien moins que fondées. Ce sont là de ridicules vanteries et des faufaronnades déplacées qui ne font pas honneur aux connaissances de celui qui se les permet. Plus justes que lui, tous les hommes compétents en pareilles choses, répondront que si la langue anglaise n'a pas à craindre d'absorption en Angleterre ni aux États-Unis, rien,

(1) La correspondance de M. Garneau offre un beau modèle de cette fierté nationale et de ce respect de la langue française qu'aucun Canadien ne devrait jamais oublier. Parmi la nombreuse collection de lettres de M. Garneau que nous avons sous les yeux et dont un grand nombre sont adressées en réponse à des Anglais, pas une seule n'est écrite en langue anglaise.

absolument rien, ne porte à écrire, ni à prévoir, que les autres langues doivent s'attendre à être absorbées par elle dans la plus grande partie du globe. On ne conteste pas à M. Buchanan que dans la plus grande partie de l'Amérique, dans les pays d'outre-mer, l'anglais ne soit la langue la plus usitée, la langue mercantile enfin. Mais après cela, que sont les populations anglo-saxonnes de l'Angleterre et de l'Amérique, comparativement aux autres peuples d'Europe ? Pourquoi, et par quels moyens, quarante à cinquante millions d'Anglo-Saxons imposeraient-ils leur idiome à plus de deux cent millions d'âmes formant le surplus de la population européenne ? C'est ce que monsieur l'ambassadeur ne nous dit pas.

“ On peut, sans présomption, lui répondre que si la langue française n'a pas la prétention d'absorber les autres langues, elle, non plus, ne sera jamais absorbée. Elle sera toujours la langue par excellence, la plus estimée, la plus cultivée et la première de toutes les langues en Europe, où elle est la langue scientifique, la langue diplomatique, et sauf peu d'exceptions, la langue commerciale la plus usitée, celle enfin qui, dans toutes les relations, sert presque généralement d'intermédiaire entre les divers peuples. Tout ceci est incontestable pour qui connaît bien l'Europe. Dans tous les établissements d'instruction publique, en Allemagne surtout, et même jusque dans les provinces danubiennes, presque toutes les bonnes familles ont chez elles des instituteurs ou des institutrices françaises. Que monsieur l'ambassadeur nous dise, par exemple, si, dans ces mêmes pays, on trouve un aussi grand nombre d'instituteurs ou de professeurs anglais,

et si on y témoigne le moindre désir d'apprendre cette dernière langue ?

“ S'il est ensuite des contrées en Europe où la langue française ait une grande prépondérance, c'est en Russie et en Pologne, pays qui ont leurs littérateurs français, lesquels sont appelés souvent, et à juste titre, les *Français du nord*. L'empereur Nicolas, avec tout son despotisme, n'a pu supprimer ni l'étude, ni l'usage de cette langue qui est maintenant dans les mœurs de la partie éclairée de ses peuples. Au commencement de son règne, Nicolas fit publier, par un auteur russe, divers ouvrages dans le but de ridiculiser l'emploi de cette langue par les Russes, mais ce moyen n'eut pas de succès. D'ailleurs, le czar lui-même ne s'exprime le plus souvent que dans notre langue. Lui, ses frères et ses enfants ont eu des gouverneurs français. L'empereur Alexandre avait pour gouverneur le général La Harpe.

“ Dans les arts et les sciences, c'est toujours aux Français que l'empereur Nicolas donne la préférence. On peut juger de l'exactitude de ceci par le grand nombre de Français que la guerre actuelle oblige de rentrer momentanément en France..... Quel que soit donc l'avenir de ce vaste empire russe, où la langue française est en honneur et en usage, chez chaque seigneur, dans chaque village, depuis la mer Baltique à la mer Noire, on peut dire que cette langue y est profondément implantée et que peut-être elle pourra bien un jour servir à la civilisation de ce pays et y devenir la langue dominante. Cette idée, qui peut paraître hardie, dans ce moment, a déjà été exprimée plus d'une fois par des hommes bien compétents.

“ Je désire ensuite que l'on établisse, par exemple, l'état comparatif des livres français et des livres anglais qui se vendent en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, etc. ; qu'on visite les bibliothèques publiques et particulières dans ces divers pays et l'on reconnaîtra que la littérature française y entre pour les trois quarts, comparativement à la littérature anglaise. Qu'on demande ensuite au voyageur qui a parcouru ces mêmes pays, si ce ne sont pas les revues et les journaux français qui y sont les plus répandus ? Ce sont là autant de nouvelles preuves de la grande prépondérance de notre langue en Europe. Une autre preuve encore, d'ailleurs bien connue, c'est que sachant que nous pourrions nous faire comprendre dans toutes les contrées européennes, et souvent aussi dans les autres parties du monde, nous ne nous occupons pas assez en France de l'étude des langues vivantes, c'est un grand tort sans doute, et on nous le reproche souvent avec raison. Qu'un Russe, par exemple, un Allemand, ou un Italien, visite le centre de la France, il ne trouvera à qui parler, tandis que nous, soit à Berlin, soit à Saint-Pétersbourg, Vienne, Stockholm, Berne, etc., etc. nous savons à l'avance que nous pourrions nous faire comprendre. Les protestants français, par exemple, peuvent assister à leur culte célébré en français dans toutes les principales villes européennes, de Stockholm à Odessa.

“ En s'exprimant ainsi, M. Buchanan a voulu aussi faire allusion à la possibilité de l'*anglification* du Bas-Canada. Ici, M. Buchanan se trompe encore, cette *anglification* ne dépendant pas plus de l'Angleterre que des Etats-Unis, mais uniquement des Canadiens-Français. Quel que soit le sort que l'avenir réserve à votre

intéressant pays, qu'il fasse partie d'une confédération des colonies anglaises, ou qu'il soit annexé à l'Union américaine, on ne pourra jamais, *si le peuple Canadien-Français le veut bien*, lui ravir sa langue, sa religion et ses usages, en admettant même qu'il ne pourrait conserver ses lois. Les nationalités ne s'anéantissent pas ainsi. L'histoire moderne nous en présente trop de preuves. Voyez, par exemple, l'Alsace, l'une de nos plus belles et de nos plus riches provinces de France, et qui aujourd'hui ne compte pas loin d'un million d'habitants. Cette intéressante contrée, conquise par Louis XIV, et réunie à la France en 1648, a conservé sa langue, ses mœurs et ses usages, malgré le système de centralisation et d'unité qui se fait sentir en France beaucoup plus que dans tout autre pays. Parcourez donc cette belle Alsace, réunie à la France depuis passé deux siècles, vous y trouverez une population française de cœur et sincèrement attachée à la France, mais toujours allemande par les mœurs et les usages. Visitez tous les villages, entrez le dimanche dans toutes les églises, vous n'y entendrez que des sermons allemands. Dans les écoles, on enseigne l'allemand en même temps que le français. Voyez ensuite le royaume de Sardaigne, auquel ont été réunies toutes les provinces de la Savoie et le comté de Nice, pays peuplés par des habitants de la race française, qui n'en conserve pas moins leur langue, leurs usages, etc. L'Autriche ensuite, qui règne depuis si longtemps sur la Lombardie, a-t-elle germanisé ce pays ? La Belgique qui compte deux millions d'habitants parlant le français, et environ deux millions parlant le flamand, présente-elle l'absorption de l'une ou l'autre de ces langues ? Et la Suisse enfin, qui se compose des races allemande, française, italienne et romane, a-t-elle cherché à anéan-

tir l'une ou l'autre de ces quatre nationalités différentes? Non, et c'est là que, sous ce rapport, les Canadiens-Français trouveront l'exemple le plus rassurant pour leur avenir. En Suisse, chaque nationalité est respectée dans ses droits. Quoique la population allemande soit la plus nombreuse, les autres langues sont aussi reconnues par la constitution fédérale comme langues nationales, et chaque nationalité est représentée dans les assemblées législatives et au conseil fédéral. Cette différence de nationalité se rencontre aussi dans plusieurs des États composants la confédération. Le Valais, par exemple, se compose du Bas-Valais qui est français et du Haut-Valais qui est allemand. Le canton de Fribourg a aussi sa partie allemande et sa partie française, dont les limites se rencontrent dans la ville même de Fribourg. En 1815, l'ancien Evêché de Bâle, dont la population est toute française, a été réuni au canton allemand de Berne. Le canton des Grisons compte 132 paroisses protestantes et 86 paroisses catholiques, formant ensemble une population d'environ 100,000 habitants. Un tiers environ de cette population parle l'allemand, un neuvième l'italien et le reste le roman. Le canton se divise en trois ligues, la ligue Grise, la ligue de la Maison-de-Dieu et la ligue des Dix-Droitures. Ces ligues, dont l'union date de 1476, se subdivisent en 25½ juridictions. Celles-ci, partagées à leur tour en juridictions secondaires, forment de petites républiques différant souvent entre elles par leurs constitutions, leurs lois et leurs franchises. Cet État présente donc le rare assemblage, dans un petit pays, d'une population composée de trois races différentes, professant deux cultes différents et vivant entre elles heureuses et tranquilles,

car le canton des Grisons est un des plus paisibles de la Suisse.

“ Ainsi dans chaque canton suisse, comme dans la confédération, chaque nationalité est respectée et équitablement représentée. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Canada ? Ceci dépend uniquement du peuple canadien, ainsi que le prouvent les exemples que je viens de vous citer. Que les Canadiens-Français ne se laissent donc pas éblouir par des discours inspirés par un orgueil national aussi outré que ridicule, comme celui de M. Buchanan ; qu'ils se persuadent bien surtout, et qu'ils n'oublient pas, que si la langue anglaise est celle de la majorité du peuple américain, elle n'est pas, et elle ne sera jamais celle de la grande majorité de la population de la partie la plus civilisée du globe, c'est-à-dire de l'Europe ; que s'il y a chez la race anglo-saxonne des qualités qui la placent dans une position respectable parmi les nations civilisées, il y aurait de la folie à prétendre qu'elle est au-dessus, ou qu'elle absorbera ou effacera toutes les autres nationalités à la tête desquelles se trouvera toujours la France.

“ D'ailleurs la partie éclairée du peuple anglais commence à secouer ses préjugés ; revenue à des sentiments plus équitables, elle témoigne le désir de voir disparaître ces orgueilleuses prétentions de prépondérance, ces rivalités de races qui ne sont plus de notre siècle. Que le peuple canadien-français ne croie donc plus à ce fantôme de l'omnipotence anglo-saxonne ; qu'il retire sa confiance aux hommes capables de défection ; qu'il ne choisisse ses mandataires que parmi les hommes d'une confiance éprouvée pour la défense de ses institutions, de sa langue et de ses lois ; que tous ses efforts tendent sans cesse au progrès de l'instruc-



tion du peuple ; que celle-ci soit toujours donnée dans la langue maternelle, l'étude de l'anglais ne devant être considérée que comme un accessoire ; qu'il n'oublie jamais que l'union fait la force, et il pourra, comme tant d'autres peuples, transmettre intact à ses descendants l'héritage qu'il a reçu de ses pères.

“ Terminant cette lettre déjà trop longue, je forme les vœux les plus sincères pour la conservation de la nationalité de votre brave peuple et pour son bonheur espérant que le gouvernement anglais, animé par des dispositions plus équitables envers vous, reconnaîtra qu'il est de son devoir et de son intérêt de respecter et de protéger tous les droits inhérents à votre nationalité, et par ce moyen, conserver le Canada dont la position, ainsi améliorée, deviendrait préférable à l'annexion.”

L'ardente sympathie, dont cette lettre est empreinte, est une preuve éloquente en faveur de l'*Histoire du Canada* ; mais de tous les nombreux témoignages que nous venons d'énumérer, aucun ne fait plus d'honneur à M. Garneau, aucun ne fait mieux connaître l'importance de ses travaux historiques, et les résultats pratiques qu'ils ont eus pour le Canada, que les paroles que lui adressait en 1855 M. le commandant de Belvèze, envoyé pour renouer des relations commerciales entre le Canada et la France :

“ C'est en grande partie à votre livre, monsieur Garneau, que je dois l'honneur d'être aujourd'hui en Canada. . . . Il forme la plus solide base du rapport officiel que j'adressai au gouvernement de l'empereur sur les ressources commerciales de votre beau pays.”

Après de tels témoignages, M. Garneau pouvait

mourir : son œuvre était accomplie. Servir son pays avait été l'unique but de sa vie, le seul mobile de son ambition. Ce résultat, il l'avait obtenu.

Au prix de quelles veilles, de quels travaux, de quelles sueurs !—Vingt années d'infirmités, une vie brisée avant le temps, une mort anticipée, sont là pour nous répondre.

“ Sans doute, l'homme d'état mérite bien de la patrie, et sa mémoire doit être chère à tous ; mais celui qui, sacrifiant à des recherches toujours pénibles et souvent ingrates, les plus belles années de sa vie, celui qui consent à être esclave et martyr pour devenir l'historien de son pays, est cent fois plus grand. Il meurt à chaque instant, peu à peu dans son cabinet, pour l'avantage de ses concitoyens. Chaque date qu'il inscrit lui coûte, pour ainsi dire, une goutte de sang, tant il lui a fallu de veilles et de travail pour aller la chercher au milieu d'un pêle-mêle d'années et d'événements, d'un abîme de confusion et de ténèbres. L'historien, c'est la mémoire de son pays ; et quand un pays n'a plus de mémoire, il meurt. L'historien est donc indispensable, tellement indispensable qu'il ne meurt jamais. Son corps nous échappe, son front ne nous réjouit plus, mais son œuvre demeure.

“ M. Garneau a eu le mérite de ne devoir qu'à lui seul sa vaste érudition, son style toujours bien approprié aux sujets qu'il traitait. Il a été lui-même, à la fois, et le maître et l'élève. C'est M. F. X. Garneau seul qui a fait l'historien.”<sup>1</sup>

1. Correspondance québécoise du *Journal des Trois-Rivières*, signée d'initiales qui indiquent un beau nom, et qui promet d'être dignement porté.

Quant au mérite littéraire de son œuvre, ses critiques, comme ses admirateurs, en ont reconnu la vaste conception, l'ordonnance habile et la riche exécution. Il appartient à la grande école d'Augustin Thierry, dont il était l'admirateur passionné : il en a les qualités et même les défauts, la manière large, le regard philosophique, et quelque chose de son talent dramatique et littéraire ; mais aussi il en a les tendances rationalistes et les préjugés politiques. Ce fut le malheur de son éducation solitaire, abandonnée à elle-même, privée de cette salutaire direction qu'impriment aux jeunes talents nos grandes institutions religieuses.

Ebloui de l'étonnante prospérité des États-Unis, qu'il avait visités pendant sa jeunesse, aux plus beaux jours de leur merveilleux développement, il en avait rapporté une admiration trop exclusive de leurs institutions et de leur système politique ; et il ne s'est pas assez mis en garde contre leurs doctrines sur l'origine des sociétés, les devoirs des gouvernements, la liberté des citoyens, les droits de la vérité. "Comme eux, il écarte trop souvent de la direction des peuples l'action de la religion et de ses ministres." Il en est résulté une déplorable lacune dans son œuvre : le côté le plus intéressant, le plus glorieux de nos origines coloniales lui a, en partie, échappé.

Il n'a pas su mettre en lumière le rôle de dévouement que la France a embrassé en mettant le pied en Amérique, ce rôle sublime de nation évangéliste, le seul digne de la fille aînée de l'Église, qu'elle a poursuivi avec un désintéressement qui fera son éternel honneur.

Son premier mobile, son dessein prémédité dans la

fondation du Canada était, pour nous servir des expressions employées dans la commission de Jacques Cartier, "l'augmentation du saint et sacré nom de Dieu et de notre mère sainte Eglise." La raison d'état, les avantages matériels, l'accroissement de sa puissance, l'honneur des découvertes, les profits du commerce étaient pour elle des mobiles secondaires. Cette noble pensée, qui avait présidé aux premières découvertes, fut poursuivie par les successeurs du roi chevalier, les princes très-chrétiens, et par les premiers fondateurs de la colonie. Pour ne citer que le plus illustre, Champlain écrit dans ses *Voyages* cette phrase qui est comme le principe de toute sa conduite: "Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ."

"Depuis Champlain les missionnaires furent les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la colonie; et toujours ce sont eux qui ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les employait dans toutes les circonstances difficiles: ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans la neutralité nécessaire; ailleurs, pour apaiser des querelles, des différends, et pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les sauvages, c'étaient les missionnaires

qui portaient la parole au nom du gouverneur . . . . .  
 Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire. Il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés." 1

De fait, la forme du gouvernement, dans les premières années de la colonie, était une sorte de théocratie.

Et cependant ce fait historique si important, même au point de vue politique, et qui offrait de si grandes ressources pour l'intérêt et la variété du récit, qui aurait pu fournir la matière de si belles pages, de peintures si originales, si pittoresques, d'épisodes si dramatiques, n'a été qu'imparfaitement compris par M. Garneau, et n'est que faiblement accusé dans son *Histoire*. Si on veut l'étudier, c'est ailleurs qu'il faut aller en chercher le complet développement.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre magistrale, et qui s'impose à l'admiration et à la sympathie de tous les lecteurs, comme l'*Histoire du Canada*, il y a peu d'inconvénients à insister sur les critiques. C'est le privilège des monuments immortels: en les admirant, on peut enlever hardiment les taches qui obscurcissent leur éclat, sans craindre d'en entamer le granit. 2

Sous le titre d'*Histoire du Canada*, l'ouvrage de M.

1. Ce passage est extrait de la critique de l'*Histoire du Canada*, par M. L. Moreau, dont les appréciations nous ont surtout guidé dans notre travail.

2. Si l'on voulait faire une critique minutieuse de l'ouvrage de M. Garneau, on pourrait relever un certain nombre d'inexactitudes dues aux difficultés de tout genre que présente l'étude des documents historiques. Nous n'en indiquerons qu'une en passant, parce qu'elle intéresse un sujet qui nous est cher. M. Garneau en parlant du quiétisme et des adeptes qu'il eut en Canada, dit que "la célèbre

Garneau embrasse, en réalité, l'histoire de toutes les colonies françaises en Amérique. Son plan est vaste, mais il est bien conçu et habilement exécuté. "Embrassant son sujet dans toute son étendue, dit un critique français, l'auteur a conservé l'unité de l'ensemble dans la variété des détails. On le suit toujours sans fatigue, sans travail, sans que jamais la succession des faits et la filiation des événements échappent à l'attention la moins soutenue."

Par la pente naturelle de son esprit philosophique, sa pensée remonte sans effort du fait à l'idée, de l'analyse à la synthèse, et trace un sillon lumineux à travers le dédale des faits historiques. Le coup d'œil de l'historien plane toujours au-dessus de la narration, domine le cours des événements, les examine, en recherche les causes et en déduit les conséquences.

Le style est à la hauteur de la pensée, et révèle un écrivain d'élite. Il a de l'ampleur, de la précision et de l'éclat : mais il est surtout remarquable par la verve et l'énergie. C'est une riche draperie qui fait bien ressortir les contours, dessine les formes avec grâce, et retombe ensuite avec noblesse et dignité. Il s'y mêle parfois, disent certains critiques français, une sorte d'archaïsme, qui, loin d'être sans charme, donne, au contraire, au récit je ne sais quel caractère d'originalité à la fois et d'autorité.

Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, partagea ce délire de la dévotion." *Vol. I, p. 184.*

Cette assertion est entièrement dénuée de fondement, puisque Bossuet lui-même s'est appuyé sur les paroles de la Mère Marie de l'Incarnation, et a cité ses propres écrits pour réfuter l'erreur du quietisme. Voir notre HISTOIRE DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION. *Appendice.*

Mais le style de l'historien du Canada se distingue surtout par une qualité qui fait son véritable mérite et qu'explique l'inspiration sous laquelle l'auteur a écrit. C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique, de fierté nationale blessée, qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expression, qui entraînent et passionnent,—surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages.

L'avenir sanctionnera le titre d'*Historien National* que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné. Car, outre ses qualités éminentes, c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire. Avant lui, on ne connaissait, à part quelques fragments plus ou moins complets, que l'histoire du Canada du P. de Charlevoix, qui s'arrête à 1740, près d'un quart de siècle avant la conquête.

Depuis lors, on peut dire que tout était à créer. Les seuls ouvrages qui eussent quelque autorité, avaient été écrits dans un esprit hostile, et dans le but d'avilir le caractère canadien.

C'est M. Garneau, le premier, qui, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches, de veilles qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos ancêtres outragé, à relever nos fronts courbés par les

désastres de la conquête, en un mot, à nous révéler à nous-mêmes.

Qui donc mieux que lui mériterait le titre glorieux que la voix unanime des Canadiens, ses contemporains, lui a décerné ? Nous avons donc droit de l'espérer, l'avenir s'unira au présent pour le saluer du nom d'HISTORIEN NATIONAL.

Les restes de M. Garneau reposent dans le cimetière de Notre-Dame de Belmont, à l'ombre de cette même forêt qui vit, il y a un siècle, passer l'armée de Lévis, à deux pas du champ de bataille de Sainte-Foye qu'il a arraché de l'oubli, en face du monument élevé aux braves tombés sous la mitraille.

C'est bien là qu'il devait reposer ; car lui aussi a combattu pour la patrie. Avec sa plume, il a continué de tracer le sillon de gloire que ces héros avaient ouvert avec la pointe de leur épée ; et comme eux, il est tombé après avoir, suivant la belle expression d'Augustin Thierry, " donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille."

L'abbé H. R. CASGRAIN.





## CHRONIQUE.

10 avril, 1866.

Longtemps relégués dans la pénombre du ridicule et de l'insignifiance tapageuse, les Féniens ont enfin obtenu une partie de ce qu'ils désiraient, ils ont réussi à se faire prendre au sérieux. Pendant qu'en Irlande on les jette dans les cachots, en Amérique, la diplomatie a les yeux sur les chefs pour épier leurs faits et gestes; les gouvernements lèvent des armées pour protéger la frontière contre les déprédations de ces Vandales contemporains; s'ils ne sont pas précisément redoutés, on voit du moins que les pays menacés aiment à se mettre en garde contre leurs brigandages. En un mot, depuis un mois, les Féniens tiennent le haut bout du pavé, ont accaparé l'attention publique avec une audace digne d'une conclusion plus guerrière.

Par une belle nuit du commencement de mars, un ordre partit de la capitale sur les ailes de feu du télégraphe et alla éveiller, dans les diverses parties de la province, environ dix mille volontaires. Lorsque " l'aurore aux doigts de rose ouvrit les portes de l'orient," les bons habitants de nos villes et de nos campagnes furent tout étonnés de voir sous les armes, disposés à quitter leur palais ou leur chaumière pour voler au champ de gloire, ceux qui la veille s'étaient couchés avec les intentions les plus pacifiques. Pour donner de tels ordres et les faire exécuter avec une telle promptitude, le gouvernement avait sans doute des raisons majeures. Un appel aux armes est toujours chose très-grave, surtout dans un pays comme le nôtre où le budget est particulière-

ment sensible aux dépenses qui n'ont point pour but des travaux d'utilité publique ou des améliorations matérielles quelconques. Or, seulement avec les dix mille volontaires appelés sous les armes, la province encourt une dépense journalière d'une douzaine de mille piastres. Par bonheur que la dernière récolte a été excellente. Notre parlement, positif jusqu'à l'exagération peut-être, a toujours montré une extrême répugnance à envisager la possibilité d'une guerre, et les préparatifs militaires lui ont toujours paru plus nuisibles qu'utiles à la prospérité d'un peuple. Aussi, nous venons de nous trouver dans une position anormale et singulièrement désagréable. On avait tellement négligé les préparatifs militaires que nous nous sommes vus dans l'impossibilité de fournir des armes aux volontaires qui offraient de s'enrôler. Chose étrange, il n'y avait plus d'armes disponibles de ce côté-ci de la frontière, et il a fallu établir temporairement un tarif spécial pour faire venir des Etats-Unis, c'est-à-dire du lieu même d'où l'on redoutait une invasion, les carabines et autres articles de guerre. C'est là, il faut l'avouer, une rude leçon, une leçon que nous ne devons pas oublier de sitôt.

Mais, ce qu'il y a eu de consolant dans la crise par laquelle nous venons de passer, c'est le zèle, l'empressement, l'intrépidité déployés par toutes les classes, par toutes les origines. D'un bout à l'autre du pays on a répondu avec la même énergie au premier cri d'alarme. On peut dire avec orgueil que dans cette circonstance, la population canadienne-française s'est montrée ce qu'elle a toujours été, dévouée aux institutions qui la protègent et prête à les défendre envers et contre tous. Notre jeunesse a couru gaie-ment s'enrôler sous les drapeaux et l'on en est même venu, tant les offres de service étaient nombreuses, à regarder comme une faveur insigne d'être admis dans les rangs des défenseurs de la patrie; les cadres fixés par le gouvernement avaient été remplis dès les premiers jours. Heureusement qu'il a suffi de ce déploiement de forces, de cette attitude déterminée pour en imposer à ceux qui menaçaient nos foyers. De l'autre côté de la ligne quarante-cinquième, on sait maintenant à quoi s'en tenir sur les sen-

timents du peuple canadien. Il semble néanmoins que nos autorités avaient été bien renseignées, lorsqu'elles firent appel à la vaillance de nos troupes volontaires ; car peu de jours après cet appel, les indiscretions de la presse américaine nous révélaient un vaste complot ourdi contre l'indépendance du Canada et nous initiaient au plan de campagne tracé d'avance par le généralissime des hordes féniennes, le manchot Sweeny. Menaces, projets, complots, tout cela s'est écroulé, s'est évanoui devant la formidable levée de boucliers faite par la population du Canada. Après avoir longtemps reculé de mois en mois, de semaine en semaine, de jour en jour le moment de conquête du Canada, les agitateurs avaient enfin déclaré que la Saint-Patrice serait le grand jour de l'invasion. Ils avaient même réussi à répandre vaguement le bruit que le soleil du 17 mars pourrait bien éclairer une Saint-Barthélemi irlandaise. Tout cela n'était que vaines fanfaronnades. Le 17 mars est arrivé et la Saint-Patrice a été célébrée par nos compatriotes irlandais avec plus d'harmonie que jamais. Les manifestations qui ont eu lieu dans les principales villes ont été franchement loyales et aucun incident fâcheux n'a troublé la fête du patron de l'Irlande. Les années dernières il n'étaient point rare dans les villes haut canadiennes de voir en ce jour là des altercations—sanglantes quelquefois—éclater entre les catholiques et les orangistes. Mais dans les circonstances difficiles où nous sommes, les deux grandes branches de la famille irlandaise ont oublié leur inimitié deux fois séculaire pour ne se souvenir que d'une chose, pour ne penser qu'aux embarras de l'heure présente qui réclament l'union de tous les bons patriotes, de tous les amis de la liberté.

On dit aujourd'hui le férianisme éteint. Il est de fait qu'il a beaucoup perdu de sa vigueur. Une telle association du reste ne peut avoir de prise sur l'opinion publique, d'influence sur les masses qu'en autant qu'elle agite les passions populaires, qu'elle propose des entreprises hardies, difficiles, émouvantes ou que ses chefs se distinguent par des actions retentissantes. Or depuis bientôt deux ans que les chefs ne cessent de demander des souscriptions à leurs bénévoles adhérents, rien n'a encore été fait qui

puisse être considéré comme une réalisation ou même un acheminement à la réalisation des projets titanesques qui ont servi de base à l'organisation de la Fraternité. On dit énormes les sommes recueillies de cette manière et cependant l'on en est encore à chercher le premier résultat appréciable de cette générosité mal placée. La déception ne saurait durer bien longtemps, si quelque fait d'éclat ne vient pas galvaniser ce cadavre de féniarisme. Il viendra nécessairement un jour où les partisans déçus perdront leurs illusions et seront las d'être ainsi leurrés. Le menu fretin de la fraternité ne peut manquer de s'apercevoir tôt ou tard qu'il est exploité par une bande de sacripans qui s'occupent bien plus d'eux-mêmes que de leur ancienne patrie. Il a été question, ces jours derniers, il est vrai, d'une expédition navale dirigée contre la Bermude, mais la curiosité publique a repoussé cette idée, cet aliment, comme indigne de lui être offert, attendu son défaut de vraisemblance. De même pour la prise de l'île de Campo Bello, dans la Baie de Fundy. Il y a par là, dans ces parages lointains, la station navale que commande l'amiral Hope, à la portée de laquelle ne se mettront jamais, nous pouvons en être sûrs, les vaisseaux surmontés du drapeau vert.

Pour ce qui est du Canada, tout porte à croire que le danger, si jamais danger il y eut, est passé pour toujours, et le calme, un instant troublé par ces bruits de guerre, renaît parmi nos populations. Il y a bien encore par-ci, par-là, certaines gens à la foi robuste, aisément effrayés qui s'imaginent que les Féniens, bien loin d'avoir renoncé à leur projet, n'ont fait que l'ajourner afin de l'exécuter plus à leur aise dans les beaux jours du mois de mai, alors qu'ils pourront, sans craindre les intempéries de la saison, vivre sous les tentes qu'ils élèveront sur les ruines fumantes des villes et des villages incendiés; mais ces alarmes ne sont pas fondées.

D'ailleurs, si le gouvernement de Washington est sincère dans ses protestations d'amitié, il n'y a absolument rien à craindre. Les Etats-Unis comprennent qu'ils ne peuvent tolérer que des bandits s'arment ainsi sur leur territoire pour venir ensuite ravager le nôtre, sans s'attirer une guerre avec la Grande-Bretagne.

Or cette dernière alternative qui serait inévitable dans le cas d'une invasion féniennne ne sourit guère aux hommes d'état de la république voisine ; la guerre avec la Grande-Bretagne, c'est la ruine complète de l'industrie américaine, c'est l'anéantissement du commerce des Etats-Unis, ces hommes le savent fort bien ; ils le savent si bien qu'ils ont, dit-on, donné à notre gouvernement les promesses les plus rassurantes, qu'ils ont même pris l'engagement de payer une indemnité convenable, si jamais les Féniciens osent commettre des dévastations sur une portion quelconque des possessions britanniques. C'est après ces promesses réitérées que notre gouvernement a laissé rentrer dans leurs foyers la plus grande partie des volontaires.

Il faut être juste cependant, même envers les Féniciens qui se vantent de comploter contre nous les injustices les plus révoltantes. L'agitation qu'ils ont soulevée en Amérique et l'écho que cette agitation a trouvé en Irlande ont forcé le parlement anglais à prendre en sérieuse considération la condition du peuple irlandais. La haine inextinguible qui fomenté au cœur d'un si grand nombre d'irlandais, même lorsqu'ils se sont soustraits au joug qu'ils abhorrent, est assurément de nature à préoccuper les hommes d'état qui ont quelque souci de l'avenir de l'Angleterre. C'est un fait du reste qui a déjà été constaté par des penseurs profonds que l'Angleterre, si bien gouvernée chez elle, si jalouse de toutes ses libertés, prend des allures despotiques dès qu'il s'agit de l'Irlande ou de ses autres possessions ; elle les traite comme des peuples tributaires, et c'est ainsi qu'en maintes et maintes circonstances elle s'est aliéné des colonies qui sans cela eussent été fières de vivre à l'ombre de son drapeau et de le rendre de plus en plus puissant et respecté. Aussi, combien de sujets de la Grande-Bretagne qui, du moment qu'ils ont échappé à sa domination, la maudissent. Quelle différence avec la France dont les enfants, en quelque lieu et sous quelque pouvoir qu'ils soient, conservent pour leur ancienne mère-patrie une affection qui se transmet, comme une glorieuse tradition de famille, de générations en générations. Il semble que peu de colons aient eu à se plaindre plus que nous

de la manière dont la France nous a abandonnés. A l'heure du danger suprême, elle nous a laissé écraser sous le nombre, sans daigner nous secourir. Et cependant, malgré ces griefs en apparence très-bien fondés, le souvenir de la patrie de nos ancêtres est resté cher à tous nos compatriotes. D'où vient cette singulière anomalie? Les Français répondent qu'elle est inhérente au caractère des deux peuples; ils vous diront que l'un n'exalte tant la liberté que pour en user avec égoïsme, et que l'autre ne réclame l'autorité que pour s'en servir avec une douceur paternelle. J'ignore quelle réponse pourraient y faire les défenseurs quand même de la politique anglaise.

Dans tous les cas, on chercherait vainement cette réponse dans les débats qui viennent de s'élever au parlement britannique à l'occasion de la proposition de lord Grey pour prendre en considération l'état de l'Irlande. On connaît la portée de ces sortes de propositions. Elles ne sont faites en général que lorsque le malaise devient si grand chez un peuple qu'une loi ordinaire n'y peut y remédier. C'est une espèce de solennelle enquête que le parlement se charge de faire lui-même sous les yeux de la nation, sous les yeux de ceux qui souffrent et de ceux qui font souffrir. Il doit d'abord rechercher la cause du malaise qu'il signale et prendre les moyens de le faire disparaître. Dans les dernières années de la constitution de 1791, ce mode de discussions était généralement adopté dans la chambre d'assemblée du Bas-Canada. Cette chambre se formait en comité général et prenait en considération l'état de la province. Cette formule est célèbre dans l'histoire parlementaire et elle indique presque toujours une situation grave, pleine de périls. Ici, elle a été le présage et jusqu'à un certain point la cause d'une sanglante insurrection.

La proposition de lord Grey touche principalement à deux questions: l'Eglise, puis les relations entre les seigneurs ou *landlords* et leurs tenanciers. Sur la première de ces questions, la proposition de lord Grey ne laisse rien à désirer, elle est d'une clarté parfaite. Il regarde la condition actuelle de l'église anglicane en Irlande comme une monstrueuse anomalie et une criante

injustice. Un tel système, tant qu'il existera, ne pourra manquer de créer des mécontentements. Ce n'est autre chose qu'une marque d'infériorité que l'on persiste à mettre sur le front de tout un peuple. Les Ecossais n'ont jamais voulu se laisser imposer une pareille servitude et ils n'en ont pas moins contribué à la gloire du Royaume-Uni. Lord Grey suggère donc d'abolir complètement le système d'une religion d'état en Irlande, ou ce qu'on appelle en Angleterre le "Protestant Church Establishment." Selon lord Grey, la dîme aujourd'hui payée à l'église anglicane devrait être donnée par le gouvernement au clergé catholique. Mais les évêques et les prêtres de l'église romaine ont, avec une remarquable unanimité, signifié qu'ils n'accepteraient jamais les subventions de l'Etat. Le noble lord ne voit qu'une excuse au régime actuel et encore cette excuse est-elle inadmissible, comme il l'avoue : c'est la conviction que l'église anglicane est la bonne et que l'église catholique est la mauvaise. Mais si la majorité des Irlandais persiste à croire le contraire, qui donc a le droit de trancher le litige entre les deux partis ? En s'arrogeant ce droit, le gouvernement aigrit ceux qu'il ne réussit pas à convaincre. En effet, les catholiques irlandais sont obligés de payer pour soutenir une église à laquelle ils ne croient pas, tandis que le plus souvent il ne leur reste pas de quoi contribuer à celle qui a leur foi. Ainsi, lorsqu'un catholique quitte sa demeure pour se rendre à son église, en général pauvreasure, ressemblant plutôt à une grange qu'à un édifice voué au culte divin, trop petite pour contenir la foule des adorateurs qui s'y pressent, il doit lui arriver plus d'une fois de passer auprès du temple anglican—riche et somptueux édifice érigé aux dépens du public, possédant tous les ornements et décorations convenables—dans lequel n'entrent cependant qu'une poignée de sectateurs ; comment veut-on qu'il ne sente pas au fond de son cœur tout ce qu'il y a d'humiliant dans ce rapprochement ? Ce sont précisément ces choses là qui frappent le plus l'imagination du peuple irlandais et qui lui font croire que le parlement anglais le juge indigne d'être traité suivant les lois immuables et éternelles de la justice. Dans les premiers temps de sa domination en Canada, l'Angleterre, inspirée par des conseillers inhabiles,



entreprit de nous imposer un système analogue ; mais cette tentative suscita de si hautes clameurs qu'il lui fallut bientôt revenir au régime de liberté religieuse dont nous jouissons aujourd'hui.

Bien que la question religieuse prime toutes les autres et soit celle qui suscite le plus de mécontentement, la question agraire mérite aussi d'être considérée avec soin. Toutefois cette dernière question est plus compliquée et le remède n'est pas aussi facile à indiquer que pour l'autre. Lord Grey voudrait que le tenancier ou fermier eût un intérêt plus direct dans l'amélioration du sol. En Angleterre il est d'usage que le seigneur défraie toutes les améliorations qui sont faites sur ses terres ; en Irlande prévaut une coutume contraire, rien n'est fait, si ce n'est par le fermier. Mais le fermier, courant le risque d'être évincé sur un simple caprice du propriétaire, s'abstient naturellement de faire des dépenses dont il ne recueillerait aucun fruit. De cette façon l'agriculture languit et les fermiers, aucun lien ne les attachant au sol, émigrent à la première occasion. Il s'est rencontré un orateur, lord Dufferin, qui, loin d'être effrayé de cette émigration annuelle d'environ cent mille irlandais, s'est efforcé de prouver que l'Irlande est beaucoup plus prospère à l'heure qu'il est, qu'elle ne l'était il y a un quart de siècle. Il a fait remarquer que, malgré cet exode que l'on signale comme un symptôme effrayant de l'appauvrissement et de la décadence de la Verte-Erin, sa population est encore beaucoup plus dense que celle de la plupart des pays de l'Europe. Cette émigration, toujours suivant le même orateur, a eu encore pour effet de faire hausser les gages d'un travailleur ordinaire, durant les vingt dernières années de quinze et vingt sous à trente et trente-six sous. Pendant la même période, les dépôts dans les banques d'épargne ont augmenté de onze millions de louis sterling. Outre cela le noble lord estime que les exilés volontaires ont envoyé, dans l'espace de quelques années, environ douze millions à leurs parents et amis restés au pays natal. Mais, si l'on a raison de ne pas s'apitoyer sur l'émigration abondante qui chaque année quitte les côtes de l'Irlande, il ne s'en suit pas que la condition de l'île soit satisfaisante, soit ce qu'elle devrait

être, ce qu'elle pourrait être si le parlement anglais se donnait la peine de venir sincèrement à son secours. Si l'Irlande est moins malheureuse qu'elle ne l'était, cela est dû aux quelques bribes de liberté que de temps à autre elle est parvenue à arracher à ses maîtres. Comme le disait récemment M. Bright, au sein de la chambre des Communes, pourquoi tant marchander la liberté à un peuple qui ne demande que cela pour vivre en paix ? Pourquoi ne pas donner de suite à l'Irlande pleine et entière satisfaction ? En ne faisant des concessions que lorsqu'elle y est pour ainsi dire contrainte par la vue de quelque danger public, l'Angleterre se prive volontairement du bénéfice de la reconnaissance. Sa propre histoire lui fournit à ce sujet des enseignements dont elle devrait profiter.

On peut dire que nous avons aussi une Irlande sur notre continent, une Irlande pour le moins aussi digne de sympathie que la Verto-Erin : c'est la ci-devant confédération de Jefferson Davis opprimée par ses vainqueurs.

La politique américaine reste toujours ce qu'elle n'a cessé d'être depuis l'ouverture du congrès : une lutte opiniâtre du parti radical contre les projets conciliants du président Johnson. N'ayant pu obtenir des fanatiques représentants de la Nouvelle-Angleterre la faveur de siéger au congrès, d'émettre son avis dans les conseils de la nation, le Sud a la chance de posséder en M. Johnson un protecteur dévoué. Sans l'aide opportune et encourageante que lui a donnée le Président, le Sud aujourd'hui gémirait sous la plus effroyable tyrannie, ou même peut-être cette majorité qui fait la loi dans le Congrès l'eût-elle exaspéré jusqu'au point de le contraindre à relever l'étendard de l'insurrection ; car, à voir ce qui se passe, on dirait vraiment que le parti des Sumner et des Thaddeus Stephens désire recommencer la guerre civile. Sans doute que M. Johnson ne peut faire au Sud tout le bien qu'il lui veut ; mais du moins il paralyse bien des vengeances au moyen de son *veto*. Bien plus, usant des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de sa haute dignité, il a, par une proclamation toute puissante, supprimé le régime militaire dans les Etats ci-devant insurgés et

rétabli le droit d'*habeas corpus* tel qu'il existait avant la guerre. Quoiqu'on en dise en certains lieux, cet acte est d'une politique plus libérale que le projet de loi des Droits Civils qui serait une nouvelle restriction sur la liberté des Etats en leur enlevant un de leurs plus nobles privilèges, celui de connaître judiciairement de tous les délits commis dans leurs limites.

Au delà de ces Etats du Sud, il y a encore un pays qui préoccupe le Congrès presque autant que s'il faisait partie intégrante du territoire des Etats-Unis. La majorité du Congrès aimerait assez à faire sentir jusqu'à Mexico l'aversion qu'elle a pour les populations méridionales. Mais le drapeau de la France est un obstacle que les américains n'ont pas encore jugé à propos de surmonter. Il semble depuis quelque temps que les aspérités qui à diverses reprises se manifestèrent dans les relations diplomatiques des deux pays s'aplanissent quelque peu. Maximilien n'est plus regardé d'un aussi mauvais œil par les hommes qui sont à la tête de la politique américaine. Napoléon reçoit d'eux des éloges qui doivent l'étonner, et enfin, l'on parle d'une entente cordiale à la veille de s'établir entre le cabinet de la Maison Blanche et celui des Tuileries. Le nouvel empire du Mexique devrait recueillir tous les avantages de cette harmonie entre les deux nations qui sont les plus intéressées à son avenir.

E. GÉRIN.

# LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec : MM. Garant et Trudelle ; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière : F. H. Proulx.

Trois-Rivières : H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe : A. Kéroack.

Montréal : MM. Fabre et Gravel : J. B. Rolland et fils.

Ottawa : C. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

---

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.